



**Direction générale de la mondialisation,
de la culture, de l'enseignement
et du développement international**
*Délégation pour l'action extérieure des
collectivités territoriales*

Paris, le 14 janvier 2019

RAPPORT

Bilan des appels à projets Jeunesse

Sommaire

Glossaire	2
Editorial de l'Ambassadeur	3
Introduction	4
I) Profil et tendances des projets lauréats déposés sur les AAP Jeunesse I à IV	6
a) Les types de projets : volets et coûts mobilisés	6
b) La répartition géographique des projets à l'international	8
c) Le profil des CTF lauréates	10
II) Analyse des AAP I et II	12
a) Profil des mobilités dans les AAP Jeunesse I et II	12
b) Eléments budgétaires et financiers	15
c) Priorités du ministère de l'Europe et des affaires étrangères	17
d) Promotion du dispositif	21
Annexes	24

Glossaire

AAP : appel à projets

AECT : action extérieure des collectivités territoriales

AURA : Auvergne-Rhône-Alpes

BFC : Bourgogne-Franche-Comté

CHU: centre hospitalier universitaire

CNCD : commission nationale de la coopération décentralisée

CTE : collectivités territoriales étrangères

CTF : collectivités territoriales françaises

DAECT: délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales

ECSI : éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale

FP : formation professionnelle

IDF : Ile-de-France

JAMO : jeunes ayant moins d'opportunité

MAA : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

MEAE : Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

MENJ : Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse

MFR : maison familiale rurale

PE: Partenariat étranger

RRMA : réseaux régionaux multi-acteurs

SCI : service civique international

SVE : service volontaire européen

UE: Union européenne

VSI : volontariat de solidarité internationale

Editorial de l'Ambassadeur

Les jeunes sont les citoyens, les acteurs économiques et les dirigeants de demain. Le monde connaît une des générations de jeunes les plus importantes et mobiles de son histoire. A l'ère de la mondialisation, la mobilité des jeunes représente un des objectifs des collectivités territoriales et de leurs exécutifs. En effet, elle répond aux aspirations des jeunes citoyens et elle accompagne l'ouverture des territoires sur le monde avec de nombreuses retombées bénéfiques. Impliquer des jeunes dans les projets de coopération décentralisée permet ainsi d'en faire des acteurs des partenariats du territoire et des « ambassadeurs » de leur collectivité à l'international. Les jeunes font et feront vivre ces partenariats en les dynamisant, les étoffant et en permettant aux citoyens de les connaître et de se les approprier. Une telle expérience de mobilité à l'international représente aussi pour le jeune une opportunité de développer de nouvelles compétences, notamment linguistiques, et d'agrandir son réseau.

Consciente de ces enjeux, la Commission nationale de la coopération décentralisée a constitué un groupe de travail « Jeunesse, mobilités et territoires ». Les réflexions et recommandations de ce groupe ont abouti au lancement par la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales, en 2014, d'un premier appel à projets sur la thématique de la jeunesse, suivi de nouveaux appels à projets sur ce thème chaque année depuis lors. Le succès croissant de ces appels à projets témoigne d'un véritable intérêt des collectivités territoriales.

Le cinquième appel à projets a été lancé le 3 décembre 2018 et se clôturera le 15 mars 2019. À ce titre, la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriale, sous l'impulsion de Lisa BONNET, chargée de mission et avec l'aide d'Anastasia LORENZO-MAYSONNAVE, stagiaire, a voulu mettre à disposition des collectivités territoriales qui s'apprêtent à se porter candidates, une analyse des quatre précédents appels à projets. Nous espérons que les collectivités y trouveront matière à réflexion et des indications utiles.

Christine Moro
Ambassadeur,
Déléguée pour l'action extérieure
des collectivités territoriales

Introduction

En 2014, la Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD) avait ouvert le groupe de travail « Jeunes, Mobilités et Territoires » afin de produire des recommandations pour l'action extérieure des collectivités territoriales (AECT) dans le domaine de la mobilité internationale des jeunes. Ce groupe de travail, présidé par Jean-Claude Mairal, Conseiller municipal de Creuzier-le-Vieux, regroupait les ministères impliqués dans le suivi de la mobilité des jeunes (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Ministère de l'Education nationale, Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation), leurs opérateurs (France volontaires, Agence du service civique, Campus France, Agences Erasmus+, Office franco-allemand pour la Jeunesse, Office franco-québécois pour la Jeunesse, etc.), des représentants de collectivités territoriales et des associations d'éducation populaire.

Le groupe de travail a rendu ses conclusions lors de la CNCD du 29 juin 2015 et le MEAE a édité le rapport d'orientation [Jeunes, mobilités et territoires : recommandations pour l'action extérieure des collectivités territoriales](#) qui présente 10 recommandations pour associer des jeunes aux projets de coopération décentralisée ainsi que 10 exemples de bonnes pratiques pour illustrer ces recommandations.

Afin de soutenir cette dynamique et d'accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de ces recommandations, le MEAE (Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales – DAECT) a lancé les appels à projets (AAP) Jeunesse en soutien à la coopération décentralisée. Ces AAP Jeunesse viennent accompagner l'engagement des collectivités territoriales françaises (CTF) et de leurs homologues étrangères (CTE) en faveur de la jeunesse, de son ouverture au monde et du développement d'opportunités à leur attention, en termes d'éducation, de formation et de participation à la vie citoyenne de leur territoire. Ils viennent également appuyer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, afin d'en faire une réalité pour les jeunes de tous les territoires.

En partenariat avec le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (MENJ), le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), France Volontaires, l'Agence du Service civique, l'Agence Erasmus+ Jeunesse et Sport et la Fondation Schneider Electric, cinq appels à projets ont ainsi été lancés successivement en octobre 2015, juin 2016, janvier 2017, décembre 2017 et décembre 2018 (en cours) pour soutenir la mobilité européenne et internationale des jeunes en volontariat et pendant leur cursus de formation professionnelle dans le cadre des projets de coopération décentralisée, ainsi que des projets de renforcement des capacités en matière d'éducation de base, de formation professionnelle et de politiques publiques de jeunesse.

Les **quatre premiers AAP Jeunesse de la DAECT** représentent :

- **969 jeunes (630 français et 339 étrangers)** en mobilité dans le cadre d'un volontariat ou d'un cursus de formation professionnelle dans 44 pays différents ;
- Des projets de **renforcement des offres et des cursus de formation professionnelle en France et à l'étranger** afin d'adapter les formations aux atouts et besoins des territoires et ainsi d'augmenter l'employabilité des jeunes ;
- **60 projets lauréats** qui offrent une expérience de mobilité internationale aux jeunes de leur territoire ;
- Un montant total prévu de projets de 6 028 638 €, avec un **cofinancement du MEAE à hauteur de 1 517 189 € (dont 80 000 € pour la Fondation Schneider Electric)**, soit un effet levier de 4 ;

- **Des dizaines d'événements de promotion de la coopération décentralisée** et de la mobilité internationale des jeunes en France et à l'étranger ;
- **Des centaines d'actions de sensibilisation aux enjeux du développement et de la solidarité internationale** sur les territoires français.

La participation à ces appels à projets est croissante depuis 2015 :

- **AAP Jeunesse I (ouvert du 15 octobre 2015 au 15 janvier 2016 pour des projets sur l'année civile 2016) sur le volontariat** : 15 projets déposés, 10 lauréats, 88 jeunes en mobilité, 648 667 € de total de projets, 105 217 € de cofinancement MEAE accordé ;
- **AAP Jeunesse II (ouvert du 15 juin au 30 septembre 2016 pour des projets sur l'année civile 2017) sur le volontariat et la formation professionnelle** : 19 projets déposés, 17 lauréats, 226 jeunes, 431 266 € de cofinancement du MEAE accordé pour un total de projets de 1 554 301 € ;
- **AAP Jeunesse III (ouvert du 16 janvier au 17 avril 2017 pour des projets sur les années scolaires 2017-2018 et 2018-2019) sur le volontariat et la formation professionnelle** : 22 dossiers déposés, 19 lauréats, 483 jeunes, 629 581 € de cofinancement accordé, 2 476 131 € de total de projets ;
- **AAP Jeunesse IV (ouvert du 6 décembre 2017 au 30 mars 2018 pour des projets sur l'année scolaire 2018-2019) sur le volontariat et la formation professionnelle** : 23 dossiers déposés, 15 lauréats, 174 jeunes, 351 125 € de cofinancement accordé, 351 125 € de total de projets ;
- **AAP Jeunesse V (ouvert du 3 décembre 2018 au 15 mars 2019 pour des projets sur l'année scolaire 2019-2020) sur le volontariat, la formation professionnelle et l'éducation de base.**

Après quatre ans, un premier bilan de ces AAP est essentiel pour déterminer et chiffrer les grandes évolutions entre les AAP Jeunesse I et IV au moment du dépôt des dossiers, ainsi que les écarts entre les dossiers financés et les résultats réellement obtenus sur les AAP Jeunesse I et Jeunesse II dont le cycle est supposé clos. Ce bilan, principalement quantitatif, est une première étape permettant de tirer des premières conclusions et de commencer un travail de réflexion autour du cadre des AAP Jeunesse (fixer des indicateurs d'objectifs, renforcer la prise en compte des priorités du MEAE et répondre aux attentes des CTF).

Ce bilan sera présenté en CNCD dans l'objectif de s'inscrire ensuite dans un processus de capitalisation de plus long terme. Principalement quantitatif, certains aspects sont encore à développer pour effectuer une réelle évaluation des AAP Jeunesse : impacts des projets sur les jeunes, les territoires et la coopération, rôle des partenaires des AAP, thématiques dominantes des missions et des mobilités des jeunes, rôle des acteurs de la société civile (réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA), établissements d'enseignement ou de formation, etc.).

Point méthodologique :

L'ensemble des analyses se concentre sur les projets lauréats. **Les projets rejetés ne seront pas examinés ici.**

Rappelons par ailleurs que le **terme « volontariat » employé dans le bilan, fait référence aux trois dispositifs de volontariat mobilisés par les CTF** dans le cadre des AAP Jeunesse I à IV : Volontariat de solidarité internationale (VSI), Service civique à l'international (SCI) et Service volontaire européen (SVE – dispositif toujours existant lors des AAP Jeunesse I à IV).

Les données proviennent d'une part des dossiers et de leurs annexes déposés par les CTF lors des périodes d'ouverture des AAP pour les données « prévues », et d'autre part des comptes rendus techniques et financiers remis par les CTF à la DAECT à la fin de leur projet pour les données « réalisées ».

I. Profil et tendances des projets lauréats déposés sur les AAP Jeunesse I à IV

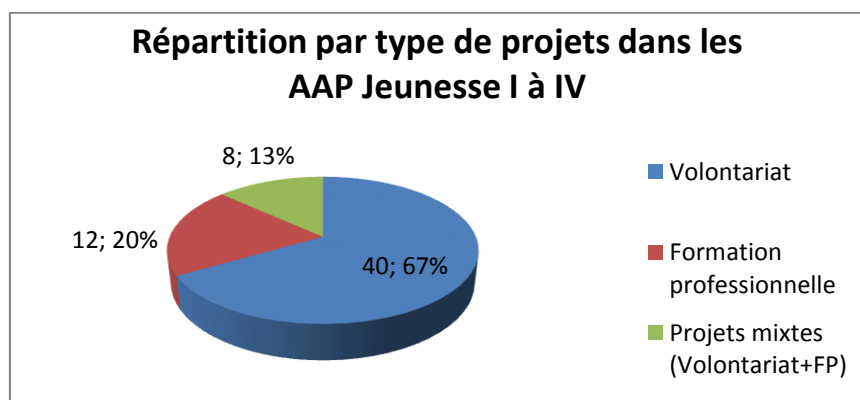
Les AAP Jeunesse ont évolué au fur et à mesure des quatre éditions closes :

- Ajout du volet « Formation professionnelle » à partir de Jeunesse II ;
- Modification des critères prioritaires et donnant lieu à une bonification de l'AAP, avec un maintien des bonifications sur l'intégration de la mixité sociale et de la création d'opportunités de mobilité pour les jeunes ayant d'opportunités (JAMO), ainsi que celles sur la mutualisation entre CTF sur l'ensemble des AAP ;
- Modification de la durée des projets : 1 an sur Jeunesse I, II et IV, 2 ans sur Jeunesse III.

a) Les types de projets : volets et coûts mobilisés

Les quatre AAP avaient vocation à soutenir le volontariat dans le cadre des coopérations décentralisées, le soutien au projet dans le domaine de la formation professionnelle (FP) est ajouté à partir de l'appel à projets Jeunesse II. Au cours des quatre AAP, on constate que la part des projets portant sur le volet volontariat est nettement plus élevée (40 projets, soit 67 %) que celle concernant les projets de formation professionnelle (12 projets, soit 20 %) ou celle concernant les projets mixtes (8 projets, soit 13 %).

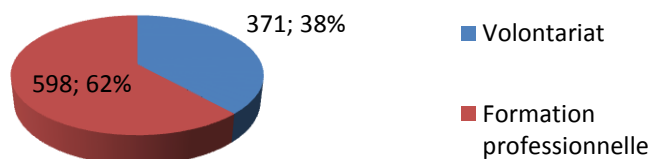
Cette différence peut s'expliquer par le fait que le volet FP n'ait été intégré qu'à partir de l'AAP Jeunesse II, qu'il ne s'agit pas d'une compétence partagée par toutes les CTF et que plusieurs CTF, en particulier des conseils régionaux, avaient déposé leur dossier de FP dans le cadre de l'AAP Triennal 2016-2018, ouvert du 15 octobre 2015 au 15 janvier 2016 pour des projets de trois ans.



Voir Annexe 1 : Projets lauréats des AAP Jeunesse I à IV (p.24)

A l'inverse, si l'on regarde la répartition des mobilités prévues dans le cadre des quatre AAP, on observe que la proportion de jeunes en mobilité dans le cadre d'un cursus de FP (598 jeunes, soit 62 %) est nettement supérieure à celle dans le cadre du volontariat (371 jeunes, soit 38 %). Cela s'explique par le fait que la plupart des mobilités dans le cadre de la FP sont organisées dans des groupes-classes, soit 10 à 20 jeunes sur des mobilités courtes en même temps, alors que dans le cadre du volontariat, les mobilités sont plus longues (au moins 6 mois de volontariat, dont 3 à l'étranger) – et donc plus coûteuses – et demandent un tutorat constant.

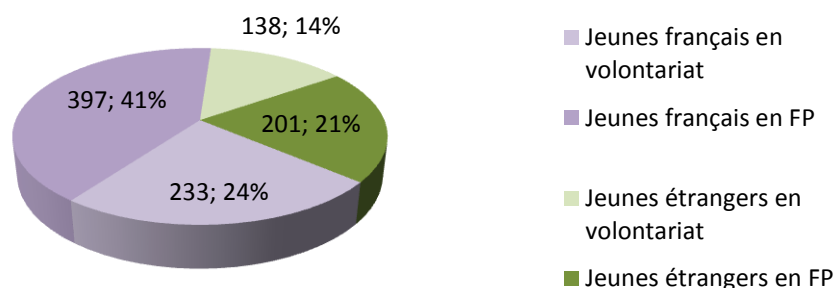
Répartition des mobilités prévues par volet dans les AAP Jeunesse I à IV



Voir Annexe 1 : Projets lauréats des AAP Jeunesse I à IV (p.24)

En outre, on constate que les CTF ont bien investi la thématique de la réciprocité dans l'envoi et dans l'accueil de jeunes en mobilité, puisqu'un jeune sur trois se voyant offrir une mobilité dans le cadre des AAP Jeunesse est étranger.

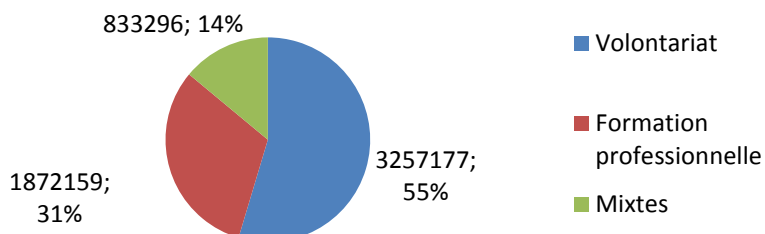
Répartition des mobilités prévues en France et à l'international dans les AAP Jeunesse I à IV



Voir Annexe 1 : Projets lauréats des AAP Jeunesse I à IV (p.24)

Si l'on regarde les coûts globaux, on remarque que, les projets de volontariat, au nombre de 40, représentent un coût plus élevé (55 % des coûts des quatre AAP) que les projets de FP (12) et les projets mixtes (8), qui représentent respectivement 31 % et 14 % des coûts des quatre AAP. Toutefois, en moyenne, un projet de FP est presque deux fois plus cher qu'un projet de volontariat (156 013 € en moyenne pour un projet de FP contre 81 429 € pour un projet de volontariat).

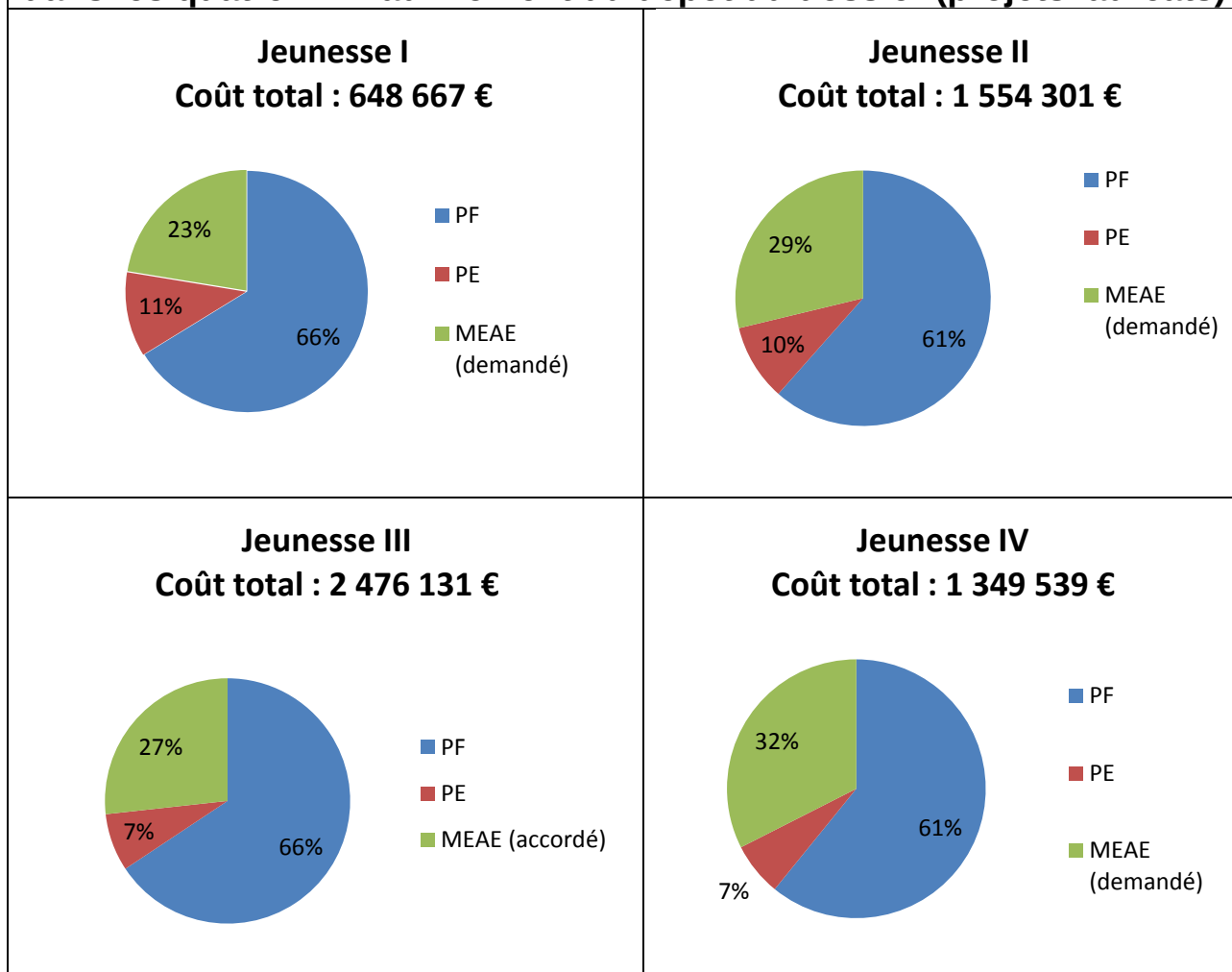
Répartition des coûts par volet des AAP Jeunesse (projets lauréats)



De même, on constate que la participation financière des partenaires français (PF – CTF en majeure partie), est nettement plus importante que celle des partenaires étrangers (PE) : 64 % pour les partenaires français contre 8 % pour les partenaires étrangers, et ce de manière équivalente sur les quatre appels à projets. Le cofinancement demandé au MEAE représente en

moyenne 28 %. Cette répartition entre PF et PE est étonnante dans la mesure où plusieurs pays de l'Union européenne figurent dans les palmarès du plus grand nombre de dossier et/ou de jeunes en mobilité (voir plus bas).

Répartition des coûts entre MEAE, partenaires français et étrangers dans les quatre AAP au moment du dépôt du dossier (projets lauréats)



Voir Annexe 5 : récapitulatif budgétaire (AAP Jeunesse I à IV) (p.36)

b) La répartition géographique des projets à l'international

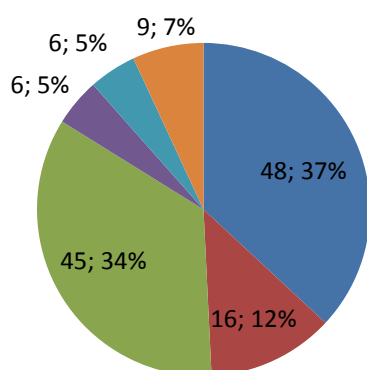
Dans le cadre des AAP Jeunesse, la grande majorité des projets et des mobilités se font avec des pays de l'Union européenne (UE) (37 % des projets et 50 % des mobilités prévues). Cela s'explique en particulier par le fait que, d'une part, les conditions sécuritaires en Europe sont bonnes et facilitent donc l'envoi de jeunes, en particulier des JAMO et des jeunes apprentis, et, d'autre part, car de nombreuses CTF ont déposé des projets dans les AAP Jeunesse dans l'objectif de redynamiser leurs jumelages par l'échange de jeunes en volontariat ou en formation professionnelle.

L'Afrique est ensuite le continent le plus représenté, avec 34 % des projets déposés et 28 % des mobilités prévues. En effet, de nombreuses CTF entretiennent des partenariats de coopération décentralisée avec des collectivités africaines.

A l'inverse, l'Europe hors UE, les Amériques, l'Asie et le Proche et Moyen Orient ne représentent qu'une petite partie des projets et des mobilités dans les AAP Jeunesse.

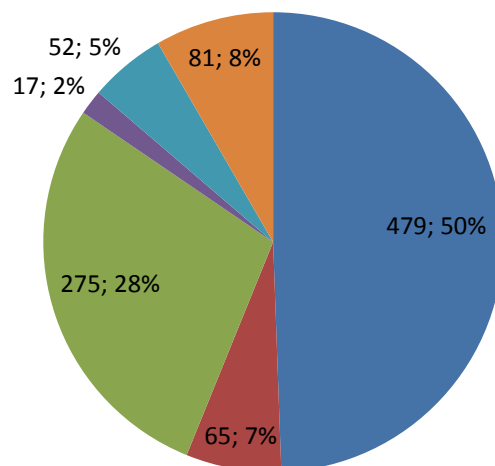
Répartition du nombre de projets lauréats par continent

■ UE
 ■ Europe hors UE
 ■ Afrique
 ■ Proche et Moyen Orient
 ■ Asie
 ■ Amériques



Répartition du nombre de mobilités prévues par continent

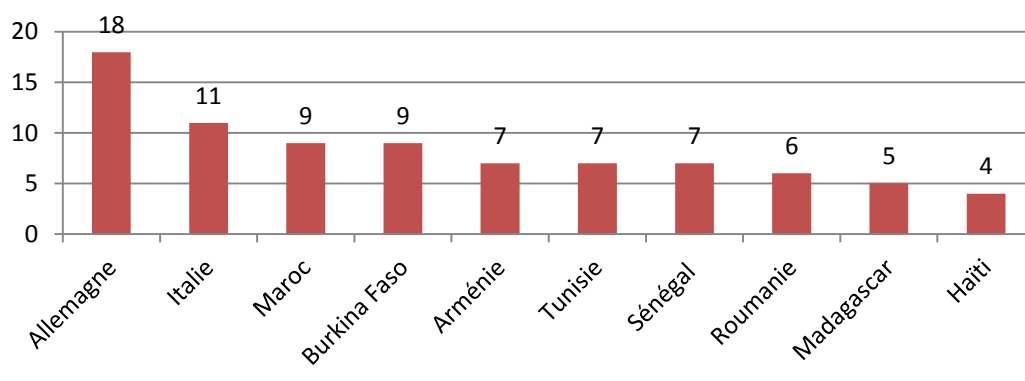
■ UE
 ■ Europe hors UE
 ■ Afrique
 ■ Proche et Moyen Orient
 ■ Asie
 ■ Amériques

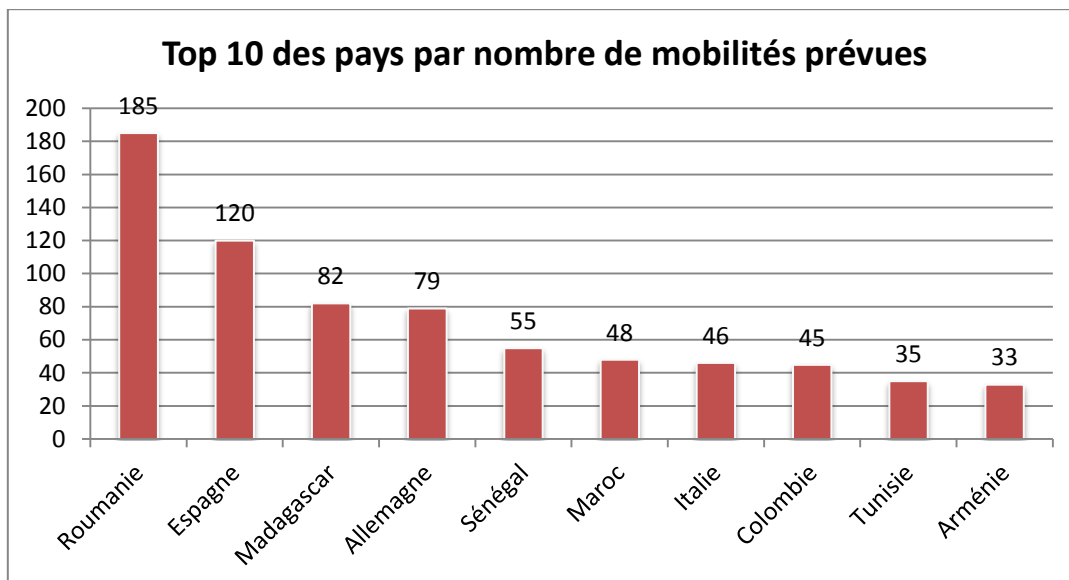


Annexe 2 : Répartition des projets par pays et sous-continent (p. 30).

Si l'on regarde le détail plus précisément par pays, on constate que, si la répartition par projets correspond au volume de coopération décentralisée dans un pays donné – le top 10 des pays comptant le plus de projets, soit l'Allemagne, l'Italie, le Maroc, le Burkina Faso, etc. sont des pays où la coopération décentralisée française est importante – à l'inverse, la répartition des pays par mobilité prévue est plus originale. Ainsi, des pays comme la Colombie ou l'Espagne font leur apparition dans le top 10. Cette différence s'explique par le fait que d'importants projets, avec de nombreux apprentis en formation professionnelle en mobilité, ciblent ces pays.

Top 10 des pays en fonction du nombre de projets lauréats





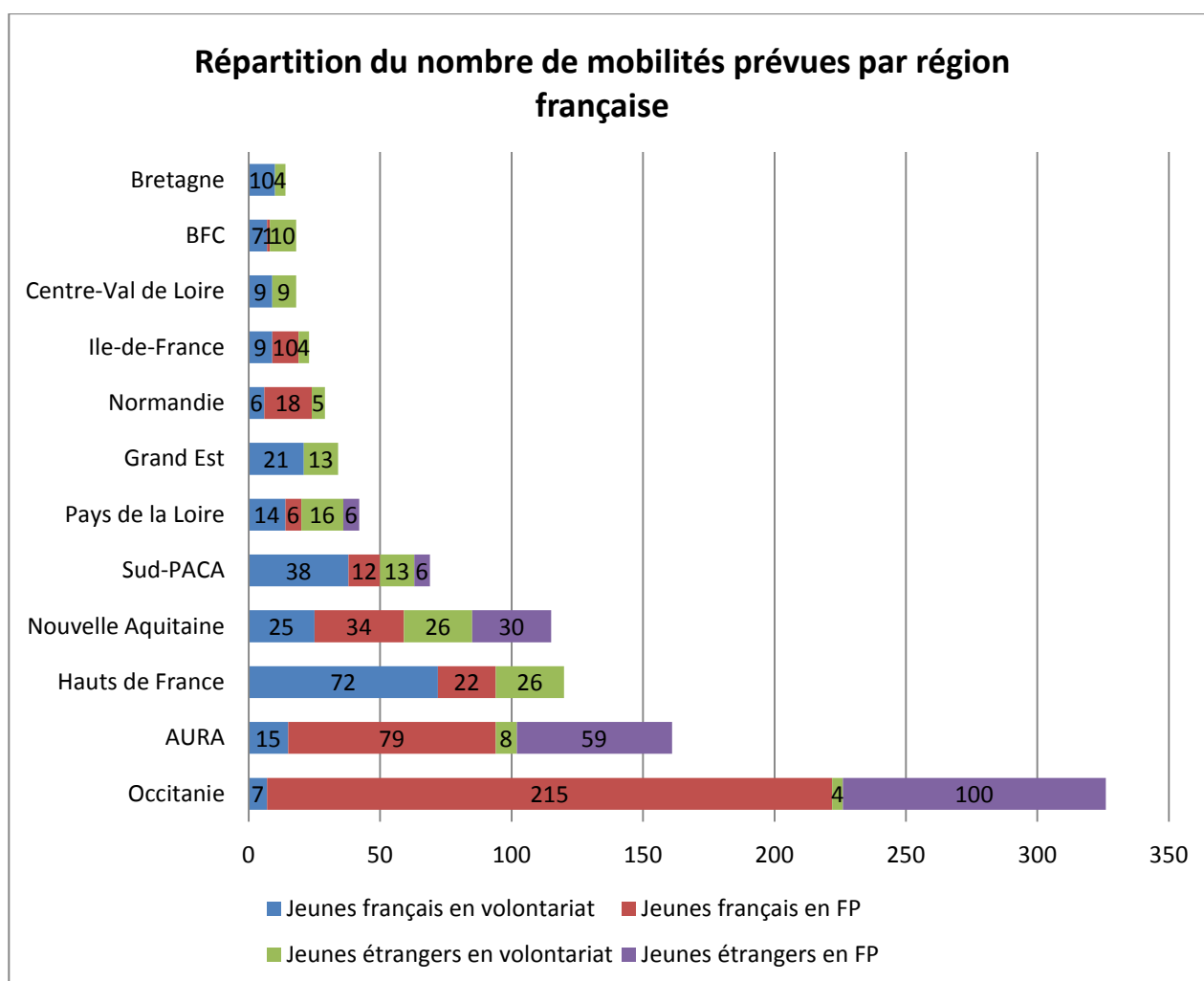
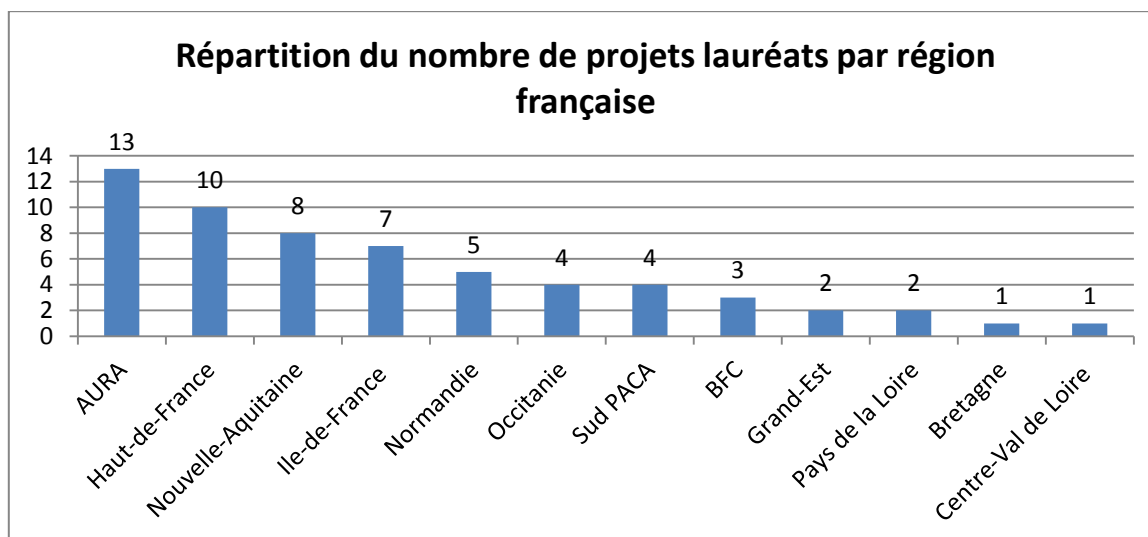
Voir Annexe 2 : Répartition des projets par pays et sous-continent (p.30).

c) Le profil des CTF lauréates

Les CTF ont bien accueilli les AAP Jeunesse et elles ont été au nombre de 42 à candidater et obtenir un financement dans ce cadre, en tant que cheffes de file. On constate par ailleurs que plusieurs d'entre elles ont candidaté à plusieurs reprises : Conseil régional de Nouvelle Aquitaine, Vienne, Strasbourg, Conseil départemental de la Savoie, Grenoble, Chatte, etc. 13 CTF au total ont candidaté à plus d'un AAP (Voir Annexe 3 : Répartition des projets lauréats par région (AAP Jeunesse I à IV)).

Au total, des CTF de 12 régions françaises ont été lauréates sur les quatre AAP. Parmi elles, les régions Auvergne-Rhône-Alpes (13 projets), Haut-de-France (10 projets) et Nouvelle-Aquitaine (8 projets) se distinguent par le dynamisme de leurs CTF dans les AAP Jeunesse. De plus, elles mènent des projets tant sur le volet volontariat que sur le volet formation professionnelle. On constate par contre, l'absence totale des régions ultramarines – un seul projet émanant d'une région ultramarine a été déposé, dans Jeunesse IV, mais il avait été rejeté en raison d'une maturité insuffisante – et de la Corse.

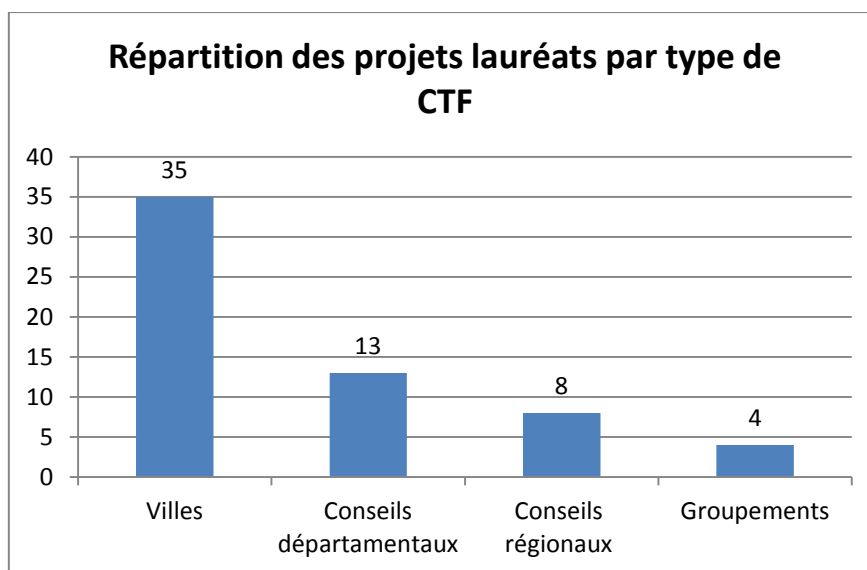
Si l'on regarde la répartition des régions françaises en fonction des mobilités, on constate que l'Occitanie (326 jeunes en mobilité, soit un tiers des mobilités des AAP Jeunesse), Auvergne-Rhône-Alpes (162 jeunes), Hauts de France (120 jeunes) et Nouvelle Aquitaine (115 jeunes) arrivent nettement en tête. Pour l'Occitanie, c'est un important projet du Conseil régional, pour plus de 200 mobilités, qui fait augmenter le nombre. Pour les trois autres régions, c'est à corréler avec le dynamisme des CTF de chacune des régions qui ont déposé de nombreux projets.



Voir Annexe 4 : Projets lauréats et mobilités par région française (AAP Jeunesse I à IV) (p.35)

Par ailleurs, on peut également regarder la répartition par projet en fonction du type de CTF. Ainsi, on constate que ce sont les villes qui candidatent le plus aux AAP Jeunesse et ont été le plus lauréates (35 projets). Viennent ensuite les conseils départementaux (13 projets lauréats), les conseils régionaux (8 projets lauréats) et les groupements de CTF (4 projets lauréats). Cette répartition peut s'expliquer par le fait que ce sont les villes qui œuvrent au plus près des citoyens, et notamment des jeunes, mais également car ce sont elles qui entretiennent le plus grand nombre de jumelages, en particulier en Europe, continent qui arrive en tête des AAP

Jeunesse. On notera également le fait que, sur les projets sur la thématique de la formation professionnelle, de nombreuses CTF infrarégionales ont mis en place des projets pour faciliter les échanges de jeunes apprentis en mobilité, en partenariat avec des lycées techniques de leur territoire.



Voir Annexe 3 : Répartition des projets lauréats par région (AAP Jeunesse I à IV) (p. 33)

Après analyse des dossiers déposés dans le cadre des quatre premiers AAP Jeunesse de la DAECT, ce bilan se propose de regarder plus en détail les résultats des AAP Jeunesse I et II – dont les informations générales figurent au-dessus – car les projets sont supposés, pour la plupart clos.

II) Analyse des AAP Jeunesse I et II

Les AAP Jeunesse I et Jeunesse II ont rencontré un bel écho auprès des CTF. Ils peuvent fournir une première base d'analyse des résultats des AAP Jeunesse car les projets sont supposés clos. En effet, 21 projets sur les 27 financés dans le cadre de Jeunesse I et II sont terminés. Ces 27 projets représentent un coût total de projets de 2 202 968 €, pour un cofinancement du MEAE accordé de 536 483 €. Ces deux AAP prévoyaient que 314 jeunes partent à l'étranger. Parmi ces jeunes, 226 étaient Français et 88 étrangers. A ce stade, sur les 21 projets terminés, 232 jeunes ont pu effectuer une mobilité, dans le cadre d'un volontariat ou de la formation professionnelle, soit 158 français et 74 étrangers.

a) Profil des mobilités dans les AAP Jeunesse I et II

Les AAP Jeunesse I et II avaient avant tout pour objectif de favoriser la mobilité des jeunes, de 16 à 30 ans, en volontariat ou au cours de leur cursus de formation professionnelle. Ils visaient également à offrir des opportunités de mobilités aux JAMO, afin de leur permettre d'acquérir une expérience internationale, un atout pour leur insertion dans le monde professionnel. Cette partie du bilan examinera les mobilités prévues et réalisées dans les AAP Jeunesse I et II (volets et dispositifs mobilisés, nombre de mobilités, différences entre prévu et réalisé, etc.).

Entre les deux AAP, on constate tout d'abord que le nombre de jeunes en mobilité prévu augmente nettement puisque l'on passe de 88 pour Jeunesse I (71 français et 17 étrangers) à 226 pour Jeunesse II (155 français et 71 étrangers), soit une augmentation de 157 % (voir Annexe 7 : profil des mobilités (AAP Jeunesse I & II)).

De même, si l'on se concentre maintenant sur les projets terminés – soit 9 sur 10 pour Jeunesse I et 12 sur 17 pour Jeunesse II –, on s'aperçoit que le nombre de mobilités réalisées augmente toujours entre Jeunesse I et II, soit 76 pour Jeunesse I et 156 pour Jeunesse II, mais dans une moindre proportion, c'est-à-dire à hauteur de 105 %. Le fait que toutes les mobilités n'aient pas pu être réalisées peut s'expliquer par plusieurs raisons, décrites dans les comptes rendus techniques et financiers remis par les CTF à la fin de leur projet :

- Des procédures administratives longues et complexes qui peuvent causer des retards dans les projets et l'annulation de missions de volontariat dans le cas où l'agrément n'est pas donné immédiatement par l'opérateur de mobilité ;
- Des conditions sécuritaires dégradées dans de nombreux pays de coopération décentralisée, en particulier en Afrique, qui interdisent *de facto* de réaliser des projets d'envois de jeunes français ;
- Un manque de candidatures correspondant à la fiche de mission pour certaines destinations, moins attractives, et des difficultés à recruter des jeunes de leur territoire pour certaines CTF ;
- Des partenaires étrangers parfois peu mobilisés, en particulier dans le cas du service civique, puisque ce dispositif – hormis quelques exceptions (Togo, Mali, etc.) – ne connaît pas d'équivalent dans les pays partenaires ;
- Des jeunes n'ayant jamais connu d'expériences à l'international qui renoncent avant le départ ou dans les premières semaines de leur mission ;
- Des équipes de CTF qui se voient dans l'obligation de revoir à la baisse le nombre de missions proposées aux jeunes en raison d'un tutorat de jeunes chronophage et/ou d'un budget de départ sous-estimé (prix de l'hébergement, billets d'avion, etc.).

Par ailleurs, on constate que le taux de réussite de Jeunesse I (86 %), sur les projets terminés, en matière de mobilités réalisées est supérieur à celui de Jeunesse II (69 %), principalement car la plupart des projets ont pris énormément de retard, en raison des causes invoquées ci-dessus en grande partie, et par conséquent, les projets de Jeunesse I ont disposé d'un plus grand laps de temps pour se clôturer (début des projets en mars 2016 pour Jeunesse I, contre janvier 2017 pour Jeunesse II).

Le nombre de jeunes français en mobilité prévu est plus important que le nombre de jeunes étrangers, 226 contre 88. Cela reste vrai pour les mobilités réalisées, avec 158 jeunes français partis contre 74 jeunes étrangers. Toutefois, si on observe uniquement les projets terminés, on observe que le taux de réussite pour les accueils des jeunes étrangers est nettement supérieur à celui pour les envois de jeunes français, soit 70 % pour les jeunes français contre 84 % pour les jeunes étrangers, un fait difficile à expliquer si ce n'est par la dégradation des conditions de sécurité dans un certain nombre de pays cibles des AAP (mais cette raison est loin de caractériser l'ensemble des cas de figure).

	Mobilités prévues totales			Mobilités prévues dans les projets terminés			Mobilités réalisées dans les projets terminés		
	Jeunes français	Jeunes étrangers	Total	Jeunes français	Jeunes étrangers	Total	Jeunes français	Jeunes étrangers	Total
Jeunesse I	71	17	88	69	15	84	62	14	76
Jeunesse II	155	71	226	106	55	161	96	60	156
TOTAL Jeunesse I et II	226	88	314	175	70	245	158	74	232

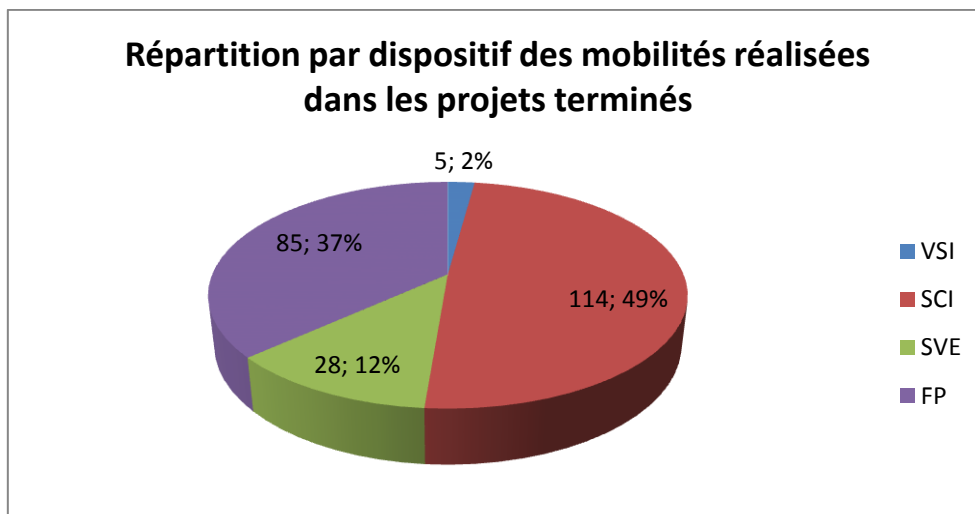
Voir Annexe 7 : Profil des mobilités (AAP Jeunesse I et II) (p. 38)

Si l'on regarde maintenant la répartition des mobilités par volet, on constate que la FP concerne 8 projets lauréats dans Jeunesse II sur 17 (incluant projets mixtes et non mixtes), soit 47 %, et 105 mobilités prévues sur 226, soit 46 %, ce qui représente un bon démarrage pour ce nouveau volet de l'AAP, qui peut s'expliquer par la demande des jeunes et des établissements de développer des opportunités d'expériences à l'international, mais aussi par l'incitation des ministères de tutelle (MENJ, MAA) des établissements.

Jeunesse I était concerné uniquement par le volontariat. Dans le cas du volontariat, on peut décomposer les mobilités en trois dispositifs mobilisés par les CTF : le VSI, le SCI et le SVE. Dans les deux AAP, le SCI est le dispositif le plus employé (44 % des mobilités prévues et 49 % des mobilités réalisées), vient ensuite le SVE (respectivement 21 % des mobilités prévues et 12 % des mobilités réalisées). Le VSI, bien plus coûteux que le SCI ou le SVE (voir point suivant), est donc de loin le dispositif le moins mobilisé dans le cadre de l'AAP, avec 5 VSI financés. Outre son coût plus important, cette très faible proportion s'explique aussi par le fait que le MEAE n'a pas souhaité financer des postes de VSI déjà couverts par des CTF dans le cadre de projets antérieurs aux AAP Jeunesse. Concernant le SVE, la différence entre les mobilités prévues et réalisées provient la plupart du temps de la non-obtention, par les CTF, de l'agrément de l'Agence Erasmus+ Jeunesse et Sport, plus complexe et plus long à obtenir que celui de l'Agence du service civique.

	Mobilités prévues totales				Mobilités prévues dans les projets terminés				Mobilités réalisées dans les projets terminés			
	VSI	SCI	SVE	FP	VSI	SCI	SVE	FP	VSI	SCI	SVE	FP
Jeunesse I	2	61	24	1	2	57	20	1	2	53	20	1
Jeunesse II	3	77	41	105	3	64	11	83	3	61	8	84
TOTAL Jeunesse I et II	5	138	65	106	5	121	31	84	5	114	28	85

Voir Annexe 7 : Profil des mobilités (AAP Jeunesse I et II) (p. 38)



Voir Annexe 7 : Profil des mobilités (AAP Jeunesse I et II) (p. 38)

Enfin, la mobilité des tuteurs et professionnels de la jeunesse et de la formation professionnelle, dans le cadre de projets de mobilité, était également éligible aux deux AAP. Cette mobilité reste toutefois très résiduelle puisque peu de projets ont pris en compte cette disposition. Par ailleurs, on constate que cet aspect des AAP n'est également que peu décrit et rapporté dans les comptes rendus techniques et financiers remis par les CTF à la DAECT.

b) Eléments budgétaires et financiers :

En préambule, indiquons ici qu'il a été fait le choix de ne pas indiquer les coûts de chaque projet. Seuls les budgets totaux sont étudiés, et si un budget spécifique est mentionné, le nom des CTF cheffes de file n'est pas cité.

Les AAP Jeunesse I et II représentent donc 2 202 968 € de projets prévus, pour un cofinancement du MEAE accordé de 536 483 €, soit un effet levier moyen de 4 pour les deux AAP. On peut également répartir ceci de la manière suivante : 648 667 € de coût total de projets prévu et un cofinancement du MEAE de 105 217 € pour Jeunesse I (effet levier de 6,1) et 1 554 301 € de projets total et 431 266 € de cofinancement du MEAE pour Jeunesse II (effet levier de 3,6).

On peut regarder maintenant plus précisément les projets terminés, qui nous intéressent dans ce bilan (pour rappel, 9 projets sur 10 sont terminés dans Jeunesse I, et 12 sur 17 dans Jeunesse II). Les détails budgétaires sur les projets terminés dans Jeunesse I et II figurent dans l'annexe 6 : récapitulatif budgétaire détaillé des projets terminés (AAP Jeunesse I et II).

Dans les deux cas, pour les projets terminés des AAP Jeunesse I et II, on constate une différence significative, à la baisse, des budgets totaux prévus pour mettre en œuvre les projets, répartie comme suit : 506 263 € au lieu de 596 763 € € pour Jeunesse I, soit -90 500 € (-18 %) et 1 055 191 € au lieu de 1 109 737 € pour Jeunesse II, soit -54 546 € (-5 %). Cette différence peut s'expliquer par plusieurs raisons :

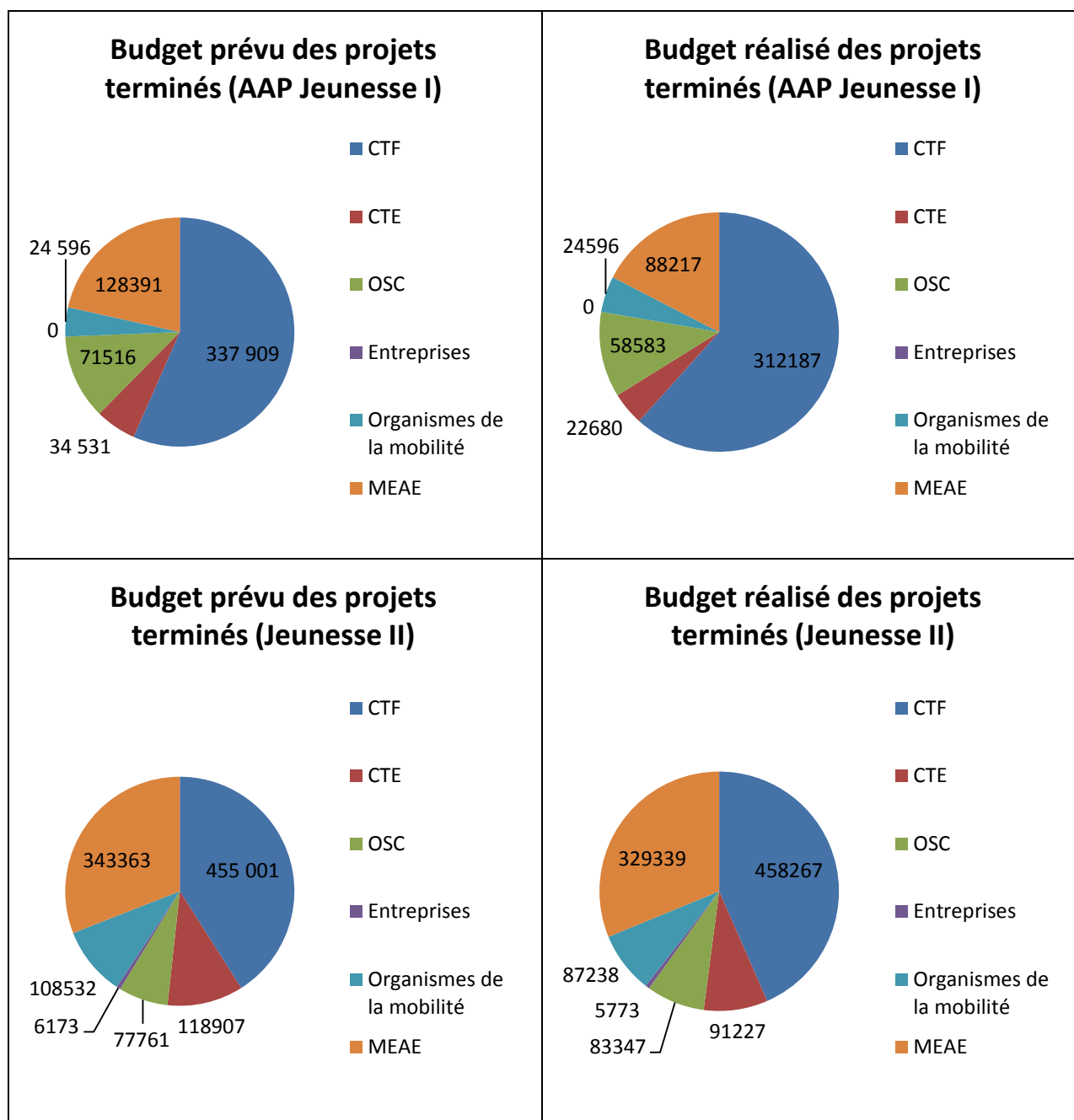
- De nombreux projets n'ont pas entièrement été réalisés et des mobilités de jeunes n'ont pas eu lieu, comme constaté dans la partie précédente ; par conséquent les projets coûtent moins chers ;
- Plusieurs CTF n'avaient pas inclus dans leurs budgets prévisionnels et finaux les frais pris en charge par les organismes institutionnels de la mobilité, comme l'Agence du service civique ou encore l'Agence Erasmus+ (indemnités versées aux jeunes, transports, etc.), autant de frais en moins à la charge des partenaires du projet et non reportés dans les budgets finaux.

On peut également observer la répartition des coûts entre les différents partenaires français et étrangers (CTF, CTE, société civile, secteur privé, etc.) (voir le graphique ci-dessous). On constate que dans les budgets, prévus comme réalisés, les CTF sont nettement majoritaires puisqu'elles représentent 46 % des coûts totaux des projets dans les budgets prévisionnels et 49 % du coût total des projets dans les budgets réalisés. Leur contribution, en pourcentage, augmente donc entre les budgets prévisionnels et les budgets prévus, à l'inverse de la contribution des CTE qui, elle, diminue alors qu'elle ne représentait qu'une très faible part du budget, respectivement 9 % en moyenne dans les budgets prévus et 7 % pour les budgets réalisés. Cela correspond à ce qui avait été observé dans la première partie du bilan, où l'on constate que la part dans les budgets des partenaires français est nettement supérieure à celle des partenaires étrangers, alors même que de nombreux projets se déroulent dans des pays de l'Union européenne, comme l'Allemagne ou l'Italie.

Le cofinancement du MEAE représente quant à lui 27 % des budgets prévus et réalisés dans les deux AAP pour les projets terminés. L'effet levier moyen réalisé est de 3,7 pour les deux AAP (respectivement 5,7 pour l'AAP Jeunesse I et 3,2 pour l'AAP Jeunesse II). La différence significative d'effet levier entre l'AAP Jeunesse I et l'AAP Jeunesse II s'explique par plusieurs facteurs :

- Des taux de cofinancement maximum du MEAE possibles plus élevés dans l'AAP Jeunesse II que dans l'AAP Jeunesse I (35 % avec points de bonifications au maximum dans Jeunesse I, contre 45 % dans Jeunesse II) ;

- Des projets de formation professionnelle qui bénéficient de moins de cofinancements mobilisables que ceux concernant le volontariat.



Voir Annexe 6 : Récapitulatif budgétaire détaillé des projets terminés (AAP Jeunesse I et II) (p. 37)

Enfin, on peut également regarder le coût par jeune moyen dans chacun des AAP, ainsi que le cofinancement du MEAE moyen par jeune. Il est important de rappeler ici que le coût par jeune dans un projet a été calculé en retirant la part du budget prise en charge par les organismes institutionnels de la mobilité (comme l'Agence du service civique ou l'Agence Erasmus+) car toutes les CTF n'ont pas inscrit ce type de financements dans leur projet.

Pour les projets terminés de l'AAP Jeunesse I, 84 jeunes devaient partir en mobilité, le coût moyen prévu par jeune (hors contribution des organismes institutionnels de la mobilité) s'élève à 6 812 € et le cofinancement moyen du MEAE par jeune prévu à 1 528 €. Toutefois, 76 jeunes sont finalement partis, soit un coût moyen par jeune réalisé de 6 338 € (hors contribution des organismes institutionnels de la mobilité) et un cofinancement du MEAE réalisé moyen par jeune de 1 161 €. Pour l'AAP Jeunesse II, 176 jeunes en mobilité étaient prévus, le coût moyen prévu

par jeune (hors contribution des organismes institutionnels de la mobilité) s'élève à 5 687 € et le cofinancement moyen du MEAE par jeune prévu à 1 951 €. Toutefois, 156 jeunes sont finalement partis, soit un coût moyen par jeune réalisé de 6 205 € (hors contribution des organismes institutionnels de la mobilité) et un cofinancement du MEAE réalisé moyen par jeune de 2 111 € (*voir Annexe 6 : Récapitulatif budgétaire détaillé des projets terminés (AAP Jeunesse I et II)*).

Le coût moyen par jeune prévu et réalisé est inférieur dans Jeunesse II par rapport à Jeunesse I, ce qui reste complexe à expliquer. A l'inverse, le cofinancement moyen du MEAE par jeune prévu et réalisé augmente car, comme expliqué avant, le taux de cofinancement maximum autorisé est plus important dans Jeunesse II (45 %) que dans Jeunesse I (35 %).

Il est également possible de regarder en détail le coût moyen par jeune et le cofinancement du MEAE moyen par jeune réalisé, par dispositif et par AAP. Ceux-ci sont résumés dans le tableau ci-dessous. Ces données sont toutefois à prendre avec précautions car, certaines CTF incluent dans leurs projets uniquement des actions de mobilité, alors que d'autres choisissent d'y ajouter le financement d'un événement de restitution, la mise en place de mission de suivi-évaluation, etc. De même, la durée des mobilités, en particulier dans le cas de la formation professionnelle (mobilités allant de plusieurs mois à quelques jours), du SCI ou du SVE peut varier grandement. Enfin, certaines mobilités n'ont pas été réalisées jusqu'au bout.

	AAP Jeunesse I (projets terminés)			AAP Jeunesse II (projets terminés)		
	VSI	SCI/SVE	Formation professionnelle	VSI	SCI/SVE	Formation Professionnelle
Coût moyen par jeune réalisé (hors financements des organismes de la mobilité) (pondéré)	Impossible à déterminer	5 600 €	0 €	45 000 €	7 300 €	3 900 €
Cofinancement du MEAE moyen par jeune réalisé (pondéré)	Impossible à déterminer	1 100 €	0 €	16 300 €	2 900 €	850 €

Attention, certains projets n'ont pas pu entrer en compte dans le calcul des moyennes en raison de l'impossibilité de déterminer le coût par type de dispositif. 1 projet a été exclu en ce qui concerne Jeunesse I, et 1 également en ce qui concerne Jeunesse II.

c) Priorités du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Chacun des AAP Jeunesse contient des priorités qui, dès lors qu'elles sont prévues par le projet candidats, sont valorisées par le Ministère sous forme de bonification. Lorsque le projet est réalisé, les CTF doivent rendre compte de la réalisation de ces priorités dans leur compte rendu techniques et financier. Cela permet notamment de mettre en exergue les bonnes pratiques.

Sur les quatre premiers AAP Jeunesse, les priorités ont été inchangées et seules celles qui donnaient lieu à des bonifications financières ont fluctué. Il s'agissait des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, l'inclusion de jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO), la réciprocité avec de l'envoi et de l'accueil de jeunes en mobilité, l'égalité femmes/hommes et la participation des entreprises (*voir Annexe 8 : récapitulatif des projets lauréats incluant les priorités du MEAE (AAP Jeunesse I et II)*).

Pour rappel, dans le cadre des AAP Jeunesse I et II des bonifications financières étaient attribuées pour les priorités suivantes :

- Mutualisation entre plusieurs CTF (AAP Jeunesse I et II) : +5 % de cofinancement maximum du MEAE,
- Implication de JAMO dans le projet (AAP Jeunesse I et II) : +5 % de cofinancement maximum du MEAE,
- CTE appartenant à un pays prioritaire (AAP Jeunesse I et II) : +5 % dans l'AAP Jeunesse I (pays hors UE) et +10 % dans l'AAP Jeunesse II (pays hors pays de l'OCDE) de cofinancement maximum du MEAE.

Entre les deux premiers AAP Jeunesse, on constate que les priorités du MEAE sont de mieux en mieux incluses dans les projets par les collectivités. Pour autant, l'augmentation quantitative est également due à une augmentation du nombre de projets déposés dans l'AAP Jeunesse II.

En effet, si on étudie plus attentivement la mise en œuvre des priorités dans les projets on peut relever que certaines d'entre elles sont négligées. Ainsi, bien que la prise en compte de l'égalité femmes-hommes affiche une augmentation de 100 % entre les deux AAP (dans Jeunesse II, 12 projets l'incluaient sur un total de 17 projets lauréats, contre 6 projets sur 10 projets lauréats pour Jeunesse I), sa mise en œuvre effective n'est pas satisfaisante puisqu'elle se limite majoritairement à une attention particulière à la parité dans l'octroi des mobilités ou la composition de l'équipe projet. Or, pour le MEAE, l'égalité femmes-hommes ne se limite pas à la parité, il est nécessaire que les femmes soient impliquées dans les projets mais également que l'ensemble des projets, quelle que soit leur thématique, prennent en compte l'égalité au moment de leur élaboration (impacts sur les femmes et leur autonomisation, etc.). Le respect de la parité dans l'étude des dossiers de candidature n'est pas une action suffisante pour que cette priorité soit jugée réellement mise en œuvre dans le projet.

Focus :

Bordeaux métropole/ Douala (Cameroun) :

Coût réalisé : 44 490€

Cofinancement MEAE : 15 160€

AAP : Jeunesse II

Le projet vise à former les jeunes de Douala sur des thématiques liés à la gouvernance métropolitaine. Une mission de soins, formation et compagnonnage a été réalisée en juin 2017 par le CHU de Bordeaux à Douala et en novembre 2017, une neurochirurgienne de Douala a commencé son internat au CHU de Bordeaux pour un an. Elle devrait être suivie en avril 2018 par une pédiatre. Les femmes sont activement associées dans ce projet au même titre que les hommes. Elles ont été sélectionnées pour leurs compétences.

Pour plus d'informations : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/cooperation-decentralisee-les-dossiers/la-jeunesse-s-engage-pour-la-cooperation-decentralisee/article/bordeaux-metropole-communaute-urbaine-de-douala-cameroun>

Nous pouvons également dresser un constat très mitigé concernant la participation des entreprises quelle que soit sa forme. Elles sont investies lorsque les projets concernent la formation professionnelle. En revanche, dès lors qu'il s'agit d'un projet de volontariat ou d'un projet alliant volontariat et formation professionnelle il apparaît qu'elles ne soutiennent ni financièrement, ni physiquement les projets. En effet, sur 10 projets lauréats pour Jeunesse I seulement 2 projets incluaient la participation des entreprises. Sur Jeunesse II la tendance est très légèrement à la hausse avec 6 projets qui étaient soutenue par des entreprises sur un total de 17 projets lauréats. Toutefois, dans l'immense majorité des cas, leur contribution est mentionnée mais n'est pas incluse dans le budget : le secteur privé représente moins de 1 % des budgets totaux prévus et réalisés dans Jeunesse I et II !

Focus
Vienne / Goris (Arménie) :

Coût réalisé : 52 564€

Cofinancement du MEAE : 14 085€

AAP : Jeunesse II

Le projet a permis de développer une plateforme qui a contribué à la mise en relation des entreprises locales avec les collectivités et les offices de tourisme.

Cette plateforme est une réelle opportunité pour les entreprises locales qui pourront, à terme, développer d'autres marchés.

Pour plus d'informations : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/cooperation-decentralisee-les-dossiers/la-jeunesse-s-engage-pour-la-cooperation-decentralisee/article/vienne-goris-esslingen-udine-piotrkow-trybunalski>

Le constat est mitigé concernant l'inclusion des JAMO dans tous les types de projets, même si l'on constate quand même un effort important dans le cadre du service civique. Là encore, bien que leur inclusion ait doublé entre les deux premiers AAP, elle reste faible par rapport à la totalité des dossiers lauréats. En effet, sur Jeunesse II, 17 projets étaient lauréats et seulement 10 d'entre eux incluaient des JAMO. Concernant Jeunesse I, sur 10 projets lauréats seulement 5 incluaient des jeunes ayant moins d'opportunité. Plusieurs pistes pour mieux mobiliser les JAMO ont cependant été expérimentées par les CTF :

- Des missions locales font partie du partenariat : accoutumées à travailler avec les publics en difficulté, elles accompagnent les CTF dans la préparation et le tutorat des jeunes JAMO qui partent en mission et assurent ensuite un suivi à leur retour de mobilité ;
- Des missions en binôme sont privilégiées : outre le fait qu'il soit plus facile de partir à plusieurs que seul, les missions en binôme favorisent la mixité sociale, avec des associations de jeunes en difficulté avec d'autres, déjà familiarisés avec la mobilité et l'international ;
- Un tutorat et un suivi renforcé, avec la mobilisation d'un chargé de mission de la CTF à plein temps, en France et parfois à l'étranger, ainsi que l'organisation de missions de suivi plus fréquentes pour l'ensemble des partenaires.

Focus

Conseil départementale des Bouches-du-Rhône / Israël, Arménie, Hongrie, Allemagne

Coût réalisé : 222 000€

Cofinancement MEAE : 97 000€

AAP : Jeunesse II

Le projet « Envol » a permis 13 jeunes issus de missions locales d'acquérir une première expérience internationale. Le projet compte 40 % de jeunes non diplômés ce qui en fait un exemple dans l'inclusion de jeunes ayant moins d'opportunités.

Cette réussite est liée à une campagne de communication claire, attractive et surtout accessible aux jeunes de tous horizons. De plus, elle a été largement relayée par les partenaires opérationnels du projet en particulier les missions locales.

Cette remarque peut également être faite concernant la réciprocité dans les projets. En effet, en ce qui concerne l'AAP Jeunesse I, 8 projets sur un total de 10 lauréats incluent cette possibilité et pour Jeunesse II, 10 projets sur un total de 17 lauréats l'incluaient. Globalement les CTF envoient plus de jeunes qu'elles n'en reçoivent (voir partie précédente). Cela s'explique notamment par le manque de structure d'accueil disponible pour l'accueil des jeunes étrangers.

Les actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale sont assez bien intégrées dans les projets et elles impliquent les jeunes en mobilité par la réalisation de blog, d'article de presse ou encore de colloques lors de leur retour, mais également par des actions ciblées, en particulier dans le cas du service civique auprès des publics scolaires (primaire et secondaire), grâce à un travail en lien avec les écoles, les collèges et les lycées et les associations intervenant auprès des élèves lors des temps périscolaires et extra-scolaires. Sur l'ensemble des projets lauréats des deux premiers AAP Jeunesse, cette priorité a été effectivement mise en œuvre dans 60 % d'entre eux (9 projets sur 10 lauréats l'incluaient pour Jeunesse I et 13 projets sur 17 l'incluaient pour Jeunesse II).

Focus

Conseil régional Nouvelle-Aquitaine / Maroc, Sénégal, Roumanie, Burkina Faso, Madagascar

Coût réalisé : 152 815€

Cofinancement MEAE : 43 160€

AAP : Jeunesse II

Le projet « SESAME » a permis de mettre en place des actions de formation à l'éducation et à la citoyenneté internationale. Elle a proposé aux jeunes volontaires des échanges avec des volontaires natifs des pays d'accueils. Les jeunes français ont pu ainsi obtenir des informations détaillées sur les us et coutumes, la religion et la vie sur place. Un temps d'échange avec les chargés de mission de la Région Nouvelle-Aquitaine sur les différentes coopérations décentralisées.

Plus d'information : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/cooperation-decentralisee-les-dossiers/la-jeunesse-s-engage-pour-la-cooperation-decentralisee/article/projet-sesame>

d) Promotion du dispositif

La promotion du dispositif est majoritairement mise en place par les jeunes. Elle est effectuée en France et à l'étranger, ce qui permet de toucher un large public et de montrer les avantages de tels dispositifs pour tous les territoires participants.

La communication autour du dispositif s'effectue principalement par le biais d'internet et des réseaux sociaux avec la mise en place de pages Facebook tenues à jour par les jeunes ou encore par la création de blog avec des vidéos tournées par les volontaires tout au long de leur mission.

Les médias locaux sont également sollicités par la publication d'articles de presse, l'organisation de conférences de presse lors du lancement ou de la restitution du projet en présence des volontaires. Certaines collectivités ont pu voir leurs projets mis à l'honneur lors de reportages télévisés ou à l'occasion d'émissions de radio au cours desquelles les jeunes ont pu partager leur expérience.

D'autres collectivités ont diffusé des guides ainsi que des flyers et des affiches afin de promouvoir les dispositifs. Elles ont également organisé des réunions d'information en présence de jeunes récemment partis en mobilité, ce qui leur a permis de partager leur expérience. Cette logique a également été utilisée lors de l'organisation d'événements de restitution lors de la clôture des projets.

Focus

Grenoble / Ouagadougou (Burkina Faso)

Coût réalisé : 57 687€

Cofinancement MEAE : 12 500€

AAP : Jeunesse II

Le projet c'est conclu par une cérémonie de réception de l'installation électrique solaire dans les écoles de Nong-taaba.

Ils ont également participé activement à la valorisation de l'entrepreneuriat en diffusant un guide de l'entrepreneuriat.

Plus d'information : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/cooperation-decentralisee-les-dossiers/la-jeunesse-s-engage-pour-la-cooperation-decentralisee/article/grenoble-ouagadougou-burkina-faso>

Quelques exemples de valorisation des projets portés par les CTF et leurs partenaires dans le cadre des AAP Jeunesse I et II:

Le projet « échange de jeunes » mis en place par la ville d'Arras et la ville de Limonade en Haïti (AAP Jeunesse I) : <https://www.ami-oimc.org/expos-2016/expos-interculturelle-arras/arras-expo-photo-haiti-limonade/>

Le projet « Dunkerque-Bizerte, des territoires durables » mis en place par Dunkerque grand littoral et la ville de Bizerte en Tunisie (AAP Jeunesse I) : <http://lianescooperation.org/wp-content/uploads/7-Fiche-de-DUNKERQUE.pdf>

<https://lianescooperation.org/communaute-urbaine-de-dunkerque-grand-littoral/>

Le projet « Volontariat jeunesse et réciprocité » mis en place par la ville de Dijon et les villes de Cuj Napoca (Roumanie) et Reggio Emilia (Italie) (AAP Jeunesse I) : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/cooperation-decentralisee-les-dossiers/la-jeunesse-s-engage-pour-la-cooperation-decentralisee/article/dijon-cluj-napoca-roumanie-reggio-emilia-italie>

Le projet « Volontariat et réciprocité pour la coopération entre Lille et Saint-Louis du Sénégal » mis en place par la ville de Lille et la ville de Saint Louis au Sénégal (AAP Jeunesse I): <https://www.lille.fr/Participer/La-democratie-participative/Conseil-municipal-d-enfants/Le-comite-de-jumelage-avec-St-Louis-du-Senegal>

Le projet « Projet régional de service civique international » mis en place par le Conseil départementale des Haut-de-France et le Land du Rhénanie Nord-Westphalie (Allemagne), la ville de Voïvodie de Silésie (Pologne), l'Etat du Minas Gerais (Brésil) et la région Analanjirofo (Madagascar). (Jeunesse I) : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/cooperation-decentralisee-les-dossiers/la-jeunesse-s-engage-pour-la-cooperation-decentralisee/article/cr-hauts-de-france-land-du-rhenanie-nord-westphalie-voicodie-de-silesie-etat-du>

Le projet « La mise en place d'un projet d'éducation des habitants pour la collecte, le tri et la valorisation des déchets à Sfax » mis en place par la ville de Grenoble et la ville de Sfax (Tunisie). (Jeunesse I) : <http://www.resacoop.org/jumelage-grenoble-sfax>
<http://www.eaupourlavie.org/nos-actions/au-benin/akpro-misserete-2/akpro-misserete/>

Le projet " Création de centres de formation basés sur les principes des MFR pour les familles rurales de Tuzla" mis en place par la ville de Chatte et la ville de Zivinice (bosnie-Herzegovine). (Jeunesse II) : <http://www.fondationmfr-monde.org/projects/mfr-en-bosnie/>

Le projet « Génération Emploi en Europe » mis en place par la ville de Saint-Germain-en-Laye et Waldkraiburg, Aschaffenburg (Allemagne). (Jeunesse II) : <https://www.saintgermainenlaye.fr/588/aschaffenburg-allemande.htm>

Le projet « De l'électricité pour l'école de Fatimatenga » mis en place par la ville de Seclin et la ville de Méguet (Burkina Faso). (Jeunesse II) : <http://www.ville-seclin.fr/Seclin-et-Mequet-unis-autour-d-un.html> et <http://www.ville-seclin.fr/Seclin-et-Mequet-s-engagent-pour.html>

Le projet « Animaterre jeunesse » mis en place par le Conseil départementale de Savoie, la ville de Dessalines (Haïti), le Conseil départemental d'Arges (Roumanie) et le Conseil départemental

de Bignona (Sénégal). (Jeunesse II): <http://savoieumontblanc-solidaires.org/echanges-croises-savoie-senegal-haiti-sur-la-jeunesse>

Le projet « Des Alpes aux Andes » mis en place par la ville de Crolle et la ville de Zapatoca (Colombie). (Jeunesse II) : <http://www.ville-crolles.fr/vues/pages/la-mairie/zapatoca.php>
http://www.resacoop.org/sites/default/files/mobiliteint_zapatocacolombie_jeunes_villecrolles.pdf

Le projet « La mobilité des jeunes pour le renforcement de l'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale à Grenoble » mis en place par la ville de Grenoble et la ville de Ouagadougou (Burkina Faso). (Jeunesse II) : <http://www.grenoble.fr/329-ouagadougou.htm>

Le projet « Volontaires pour Châtelleraut-Kaya » mis en place par la ville de Châtelleraut et la ville de Kaya (Mali). (Jeunesse II) : <http://www.chatelleraut-kaya.org/site1/galerie>

Le projet « Expérimentation pour le développement du volontariat international, outil d'insertion socio-professionnelle et d'ESCSI pour les jeunes » mis en place par le Conseil régional Centre val-de-Loire et le Land de Saxe-Anhalt (Allemagne) et les régions de Pardubice (République Tchèque) et de Fès-Meknes (Maroc). (Jeunesse II) : <http://www.regioncentre-valdeloire.fr/accueil/ma-region-et-moi/une-chance-pour-tous/cooperation-internationale/saxe-anhalt-en-allemande.html>

Le projet « Participation à l'organisation des manifestations culturelles et à la promotion de la francophonie en lien avec les villes partenaires de la Ville de Vienne » mis en place par la ville de Vienne et la Mairie de Goris (Arménie) ainsi que les villes de Piotrkow Tribunalski (Pologne), Udine (Slovénie) et Stadtjugendring Esslingen e.V (Allemagne) Mladinski Center Velenje (Italie). (Jeunesse II)
<http://vienne.fr/mairie/relations-internationales/les-jumelages>

Le projet « A Strasbourg, un engagement « Capitale » en faveur du volontariat européen » mis en place par la ville de Strasbourg et les villes de Raïon de Darnitsa (Ukraine), Koutaïssi (Géorgie), Rovereto (Italie), Stuttgart (Allemagne), Varna (Bulgarie) ainsi que la Communauté urbaine de Fès (Maroc) (AAP Jeunesse III): <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/cooperation-decentralisee-les-dossiers/la-jeunesse-s-engage-pour-la-cooperation-decentralisee/article/les-partenaires-des-appels-a-projets-jeunesse>

ANNEXES

Annexe 1 : Descriptifs des projets lauréats pour chaque appel à projets Jeunesse.	25
Annexe 2 : Répartition des projets par pays et par sous-continent (Jeunesse I à IV).....	32
Annexe 3 : Répartition des projets lauréats par région (AAP Jeunesse I à IV).....	35
Annexe 4 : Projets lauréats et mobilités par région française (AAP Jeunesse I à IV).....	37
Annexe 5 : Récapitulatif budgétaire (AAP Jeunesse I à IV)	3838
Annexe 6 : Récapitulatif budgétaire détaillé des projets terminés (AAP Jeunesse I et II).....	39
Annexe 7 : Profil des mobilités (AAP Jeunesse I et II)	40
Annexe 8 : Récapitulatif des projets lauréats incluant les priorités du MEAE (AAP Jeunesse I et II).....	42

Ne sont mentionnés dans l'intégralité des annexes que les projets lauréats des appels à projets Jeunesse, soit 60 projets lauréats (pour 18 projets rejetés) sur les quatre appels à projets.

Annexe 1 : Descriptifs des projets lauréats pour chaque appel à projets Jeunesse.

AAP	Collectivité française cheffe de file	Membre d'un RRMA	Collectivité(s) française(s) partenaire(s)	Collectivité(s) étrangère(s) partenaire(s)	Jeunes français et étrangers concernés par une mobilité prévus	état du projet
Jeunesse I	Arras	non	non	Limonade (Haïti)	1 SCI français et 1 SCI haïtien	Terminé
Jeunesse I	CR Hauts de France	Lianes Coopération	Arras	Land du Rhénanie Nord-Westphalie (Allemagne), Voïvodie de Silésie (Pologne), Etat du Minas Gerais (Brésil), Région Analanjirofo (Madagascar)	40 SCI français	Terminé
Jeunesse I	Dijon	BFC International	non	Cluj-Napoca (Roumanie), Reggio Emilia (Italie)	3 SCI français, 2 SCI roumains et 1 SCI italien	Terminé
Jeunesse I	Dunkerque Grand Littoral	Occitanie coopération	Dunkerque	Bizerte (Tunisie)	2 SCI français et 2 SCI tunisiens	En cours
Jeunesse I	Grenoble	non	Grenoble Alpes métropole	Sfax (Tunisie)	1SCI français et 1 SCI tunisien	Terminé
Jeunesse I	Conseil départemental de Haute-Saône	non	Champlitte	Etat du Veracruz, San Rafael (Mexique)	1 étudiant français et 1 SCI mexicain	Terminé
Jeunesse I	Prades-le-Lez	non	non	Akpro-Missérété (Bénin)	2SCI français et 1SCI béninois	Terminé

Jeunesse I	Strasbourg	GESCOOD	non	Raïon de Darnitsa (Ukraine), Communauté urbaine de Fès (Maroc), Koutaïssi (Géorgie), Rovereto (Italie), Stuttgart (Allemagne), Varna (Bulgarie)	17 SVE français et 7 SVE étranger	Terminé
Jeunesse I	Vienne	RESACOOP	Conseil départemental de l'Isère, Romans-sur-Isère, Grenoble	Goris, Préfecture du Guegharkunik, Sevan (Arménie)	1VSI et 2 SCI français	Terminé
Jeunesse I	Lille	Lianes coopération	Lille	Saint-Louis (Sénégal)	1 VSI français et 1 SCI sénégalais	Terminé
Jeunesse II	Amiens	non	non	Dortmund (Allemagne)	3 SVE français et 3 SVE allemands	Terminé
Jeunesse II	Bordeaux métropole	non	Bordeaux	Communauté urbaine de Douala (Cameroun)	1 VSI français et 2 jeunes cadres camerounais en formation	Terminé
Jeunesse II	Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	non	Aix-en-Provence, La Ciotat	Haïfa (Israël), Etchmiadzine (Arménie), Pecs (Hongrie), Gênes (Italie), Singen (Allemagne)	25 SCI français et 5 SVE étrangers	Terminé
Jeunesse II	Conseil départemental du Pas de Calais	Lianes coopération	non	Keshilli i Qarkut Vlorë (Albanie), Province de Lecce, Provincia Reggio de Calabria (Italie), Région of Ionian Island (Grèce), Province West-Vlaanderen (Belgique)	10 SCI et 12 apprentis Bac Pro français	En cours
Jeunesse II	Conseil départemental de Savoie	RESACOOP	non	Dessalines (Haïti) Conseil départemental d'Arges (Roumanie), Conseil départemental de Bignona (Sénégal)	22 français en formation BAFA et 28 jeunes étrangers en formation	Terminé
Jeunesse II	Conseil départemental du Val de Marne	non	non	Comité populaire de la province de Yen Bai (Vietnam)	1VSI français	Terminé
Jeunesse II	Châtelleraut	SO Coopération	Conseil départemental de la Vienne	Kaya (Burkina Faso)	1 SCI français et 1 SCI burkinabé	En cours
Jeunesse II	Chatte	non	non	Zivinice (Bosnie-Herzégovine)	7 BTS français	Terminé

Jeunesse II	Conseil régional Centre-Val de Loire	Centraider	Saint-Jean de la Ruelle, Vierzon, Notre Dame d'Oe	Land de Saxe-Anhalt (Allemagne), Région de Pardubice République Tchèque), Région de Fès-Meknès (Maroc)	9 SCI français et 9 SCI étrangers	Terminé
Jeunesse II	Conseil régional de Nouvelle Aquitaine	SO Coopération	Billère, Pays de Marennes Oléron	Département de Diourbel, Diofor (Sénégal), Conseil régional du plateau Central (Burkina Faso), Région Itasy (Madagascar), Région Marrakech-Safi (Maroc), Département de Galati (Roumanie)	6 SCI français et 6 SCI étrangers	Terminé
Jeunesse II	Crolles	non	Saint Hilaire du Touvet, Saint Bernard du Touvet, Saint Pancrasse	Zapatoca (Colombie)	20 jeunes en formation agricole et 1 SCI français et 1 SCI étranger	Terminé
Jeunesse II	Epinay-sur-Seine	non	non	Tichy (Algérie)	1 SCI français	En cours
Jeunesse II	Grenoble	RESACOOP	non	Ouagadougou (Burkina-Faso)	1 VSI français et 1 SCI étranger	Terminé
Jeunesse II	Lille	Lianes coopération	Amiens	Turin (Italie), Esch-sur-Alzette (Luxembourg), Naplouse (Territoires palestiniens), Liège (Belgique), Dortmund (Allemagne)	15 SVE français et 15 SVE étrangers	En cours
Jeunesse II	Saint-Germain-en-Laye	non	Sartrouville	Waldkraiburg, Aschaffenburg (Allemagne)	4 français en stage professionnel	Terminé
Jeunesse II	Seclin	Lianes coopération	non	Méguet (Burkina Faso)	10 Bac pro français	Terminé
Jeunesse II	Vienne	non	non	Mairie de Goris (Arménie), Piotrkow Tribunalski (Pologne), Udine (Slovénie)	6 SCI français	Terminé
Jeunesse III	Arras	Lianes coopération	non	Limonade (Haïti), Herten (Allemagne)	1 allemand et 1 italien en SC	En cours
Jeunesse III	Communauté d'agglomération La Rochelle	SO Coopération	non	Kendari (Indonésie)	1 VSI français et 2 SCI indonésiens	En cours
Jeunesse III	Conseil départemental de l'Aveyron	Occitanie coopération	non	Bamberg (Allemagne), Tulcea (Roumanie)	3 SCI et 15 apprentis bac pro français	En cours

Jeunesse III	Conseil départemental du Finistère	non	Communauté d'agglomération du Pays de Morlaix, SIVOM du Pays de Glazik	Région de Diana (Madagascar)	10 SCI français et 4 SCI malgaches	En cours
Jeunesse III	Conseil départemental de Loire Atlantique	non	non	Gouvernorat de Mahdia (Tunisie), Gouvernorat de Janine (Territoires Palestiniens)	8 SCI français et 8 SCI tunisiens et 2 SCI palestiniens	Terminé
Jeunesse III	Conseil départemental de Seine-Maritime	Horizons solidaires	non	Gouvernorat du Kef (Tunisie)	4 SCI français et 4 SCI étrangers	En cours
Jeunesse III	Conseil départemental des Yvelines	non	non	Aného (Togo)	6 apprentis français	En cours
Jeunesse III	Châtelleraut	SO Coopération	Grand Châtelleraut, Conseil régional de Nouvelle Aquitaine	Kaya (Burkina Faso), Herzogenaurach (Allemagne)	8 apprentis bac pro français et 8 apprentis bac pro allemands	En cours
Jeunesse III	Conseil régional de Nouvelle Aquitaine	SO Coopération	Billères	Région Itassy (Madagascar)	2 VSI, 2 SCI et 26 apprentis Bac pro français et 2 SCI et 20 apprentis Bac pro malgaches	En cours
Jeunesse III	Conseil régional d'Occitanie	Occitanie coopération	non	Gouvernement d'Aragon, Gouvernement de Catalogne (Espagne), Etat du Pernambouc (Brésil), Province du Sichuan (Chine), Préfecture de Kyoto (Japon), Bucarest, Constanta (Roumanie)	60 apprentis Bac pro santé, 120 jeunes Bac pro restauration, 20 post-apprentis en stage français et 80 apprentis roumains Bac pro Santé, 20 chinois, brésiliens et japonais en stage	En cours
Jeunesse III	Crolles	non	Saint-Hilaire du Touvet, Saint-Bernard du Touvet, Saint-Pancrasse	Zapatoca (Colombie)	1SCI français et 22 apprentis bac pro colombiens	En cours
Jeunesse III	Grenoble	RESACOOP	Vienne, Romans-sur-Isère, Conseil départemental d'Isère	Sevan, Goris, Préfecture du Guegharkunik, Vardénis (Arménie)	1 VSI français	Terminé
Jeunesse III	Hérouville-Saint-Clair	Horizons solidaires	non	Garbsen (Allemagne)	1 SCI français et 1 SCI allemand	En cours

Jeunesse III	Ils	Horizons solidaires	non	Debar (Macédoine)	5 restaurateurs-formateurs moldaves	En cours
Jeunesse III	Issy-les-Moulineaux	non	non	Dapaong (Togo)	1 VSI et 2 SCI français et 1 SCI étrangers	En cours
Jeunesse III	Lille	Lianes coopération	non	Saint-Louis (Sénégal), Oujda (Maroc)	1 marocain et 1 sénégalais en SCI	En cours
Jeunesse III	Strasbourg	GESCOD	non	Raïon de Darnitsa (Ukraine), Koutaïssi (Géorgie), Rovereto (Italie), Stuttgart (Allemagne)	4 SVE français et 2 allemands, 2 italiens, 1 géorgien et 1 ukrainien en SVE	En cours
Jeunesse III	Vienne	non	non	Goris (Arménie), Esslingen (Allemagne)	2 arméniens et 2 allemands en SCI	Terminé
Jeunesse IV	Arnage	Non	non	Zerkten (Maroc), Sakoiba (Mali)	6 jeunes animateurs français en formation BAFA + 6 SCI français et 6 SCI marocains + 4 jeunes marocains et 2 maliens en formation BAFA	En cours
Jeunesse IV	Conseil départemental de l'Aude	Occitanie coopération	non	Ouagadougou (Burkina Faso), Sousse (Tunisie)	2 VSI français et 3 SCI libanais, tunisien et burkinabé	En cours
Jeunesse IV	Conseil départemental de Gironde	SO Coopération	non	Bobo-Dioulassou (Burkina Faso), Conseil préfectoral de Meknès (Maroc), Nis (Serbie), Département de Foundiougne (Sénégal)	3 SCI français et 1 SCI burkinabé, 1 SCI sénégalais, 1 SCI marocains et 1 SCI serbe	En cours
Jeunesse IV	Conseil départemental de Savoie	RESACOOP	non	Dessalines (Sénégal), Bignona (Haïti)	15 lycéens agricoles + 2 animateurs BAFA français en formation et 4 animateurs en formation (2 sénégalais, 2 haïtiens) + 5 jeunes Bac+2 (1 haïtien et 4 sénégalais)	En cours

Jeunesse IV	Communauté de communes Les Sorgues du Comtat	non	Conseil régional Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alaverdie (Arménie)	12 apprenants français (6 niveau Bac pro et 6 niveau BTS Bac+2 sur deux projets différents) et 6 jeunes arméniens en formation agricole	En cours
Jeunesse IV	Chatte	non	non	Zivinice (Bosnie-Herzégovine)	13 apprentis français de la Maison familiale rurale de Chatte	En cours
Jeunesse IV	Conseil régional de Normandie	non	Rouen, Communauté d'agglomération du Havre, Agglomération Dieppe Maritime	Province du Fujian (Chine)	18 apprentis français (niveau Bac pro)	En cours
Jeunesse IV	Conseil régional de Normandie	non	non	Gouvernorat de Médenine (Tunisie)	1 VSI français	En cours
Jeunesse IV	Conseil régional de Nouvelle Aquitaine	SO Coopération	Panazol, Billère, Châtelleraut	Département de Diourbel, Diofor (Sénégal), Province du Lao Cai (Vietnam), Hesse, Bezirk de Moyenne Franconie (Allemagne), Région Emili-Romagne (Italie), Région Marrakech-Safi (Maroc), Région Itassy (Madagascar), Région Plateau central (Burkina Faso)	9 SCI français et 2 allemands, 1 italien, 2 malgaches, 1 marocain, 2 sénégalais, 1 vietnamiens et 2 burkinabés en SCI	En cours
Jeunesse IV	Dijon	BFC International	Longvic	Cluj-Napoca (Roumanie), Reggio Emilia (Italie), Guimarães (Portugal)	4 SCI français et 3 roumains, 2 italiens et 1 portugais en SCI	En cours
Jeunesse IV	Durance Lubéron Verdon Agglomération	non	Manosque, Oraison	Traversetolo (Italie), Leinfelden-Echterdingen (Allemagne)	4 SCI français et 2 allemands et 2 italiens en SCI	En cours
Jeunesse IV	Grenoble	RESACOOP	non	Ouagadougou (Burkina Faso)	1 VSI français et 1 SCI burkinabé	En cours
Jeunesse IV	Issy-les-Moulineaux	non	non	Weiden (Allemagne), Dapaong (Togo)	1 VSI et 3 SCI français et 1 SCI togolais, 1 SCI allemand	En cours

Jeunesse IV	Marseille	Territoires solidaires	non	Hambourg (Allemagne), Gênes (Italie), Erevan (Arménie), Limassol (Chypre), Tunis (Tunisie), Tanger, Casablanca, Marrakech (Maroc), Beyrouth (Liban), Gouvernement d'Alexandrie (Egypte)	9 SVE français et 1 italien, 1 allemand, 1 marocain et 1 tunisien en SVE	En cours
Jeunesse IV	Montreuil	non	non	Syndicat Intercollectivités Méruguémou (Mali)	1 SCI malien	En cours

Annexe 2 : Répartition des projets par pays et par sous-continent (Jeunesse I à IV)

Sous-continent	Pays	Nombre de projets concernant ces pays	Nombre de jeunes en mobilité croisée prévu	Nombre de jeunes étrangers par pays en mobilité en France prévu + dispositif	Nombres de jeunes français en mobilité dans ces pays + dispositifs
Afrique du nord	Maroc	9	48	18 (13 SCI + 1 SVE + 4 FP)	30 (12 SCI + 12 SVE + 6 FP)
Afrique du nord	Tunisie	7	35	17 (16 SCI + 1 SVE)	18 (2 VSI + 15 SCI + 1 SVE)
Afrique du nord	Algérie	1	1	0	1 SCI
Afrique du nord – TOTAL	3 pays	17 projets	84 jeunes	35 (29 SCI + 2 SVE + 4 FP)	49 (2 VSI + 28 SCI + 13 SVE + 6 FP)
Afrique subsaharienne et Océan indien	Madagascar	5	82	29 (9 SCI + 20 FP)	53 (2 VSI + 25 SCI + 26 FP)
Afrique subsaharienne et Océan indien	Sénégal	7	55	21 (7 SCI + 14 FP)	34 (1 VSI + 5 SCI + 28 FP)
Afrique subsaharienne et Océan indien	Burkina Faso	9	31	8 (8 SCI)	23 (3 VSI + 2 SCI + 18 FP)
Afrique subsaharienne et Océan indien	Togo	3	14	2 SCI	12 (2 VSI + 4 SCI + 6 FP)
Afrique subsaharienne et Océan indien	Mali	2	3	3 (1 SCI + 2 FP)	0
Afrique subsaharienne et Océan indien	Benin	1	3	1 SCI	2 SCI
Afrique subsaharienne et Océan indien	Cameroun	1	3	2 FP	1 VSI
Afrique subsaharienne et Océan indien - TOTAL	7 pays	28 projets	191 jeunes	66 (28 SCI + 38 FP)	125 (9 VSI + 38 SCI + 78 FP)
Amérique du nord, centrale et Caraïbe	Haïti	4	12	11 (2 SCI + 9 FP)	1 SCI
Amérique du nord, centrale et Caraïbe	Mexique	1	2	1 SCI	1 FP
Amérique du nord, centrale et Caraïbe - TOTAL	2 pays	5 projets	14 jeunes	12 (3 SCI + 9 FP)	2 (1 SCI + 1 FP)

Amérique du sud	Colombie	2	45	23 (1 SCI + 22 FP)	22 (2 SCI + 20 FP)
Amérique du Sud	Brésil	2	22	6 FP	16 (10 SCI + 6 FP)
Amérique du Sud - TOTAL	2 pays	4 projets	67 jeunes	29 (1 SCI + 28 FP)	38 (12 SCI + 26 FP)
Asie	Indonésie	1	3	2 SCI	1 VSI
Asie	Chine	2	32	7 FP	25 FP
Asie	Japon	1	14	7 FP	7 FP
Asie	Vietnam	2	3	1 SCI	2 (1 VSI + 1 SCI)
Asie - TOTAL	4 pays	6 projets	52 jeunes	17 (3 SCI + 14 FP)	35 (2 VSI + 1 SCI + 32 FP)
Proche et Moyen Orient	Israël	1	6	1 SVE	5 SCI
Proche et Moyen Orient	Egypte	1	1	0	1 SVE
Proche et Moyen Orient	Liban	2	2	1 SCI	1 SVE
Proche et Moyen Orient	Territoires palestiniens	2	8	5 (2 SCI + 3 SVE)	3 SVE
Proche et Moyen Orient - TOTAL	4 pays	6 projets	17 jeunes	7 (3 SCI + 4 SVE)	10 (5 SCI + 5 SVE)
Europe hors UE	Arménie	7	33	9 (2 SCI + 1 SVE + 6 FP)	24 (2 VSI + 9 SCI + 1 SVE + 12 FP)
Europe hors UE	Serbie	1	2	1 SCI	1 SCI
Europe hors UE	Macédoine	1	0	0	0
Europe hors UE	Ukraine	2	4	2 SVE	2 SVE
Europe hors UE	Géorgie	2	4	2 SVE	2 SVE
Europe hors UE	Bosnie-Herzégovine	2	20	0	20 FP
Europe hors UE	Albanie	1	2	0	2 SCI
Europe hors UE - TOTAL	7 pays	16 projets	65 jeunes	14 (3 SCI + 5 SVE + 6 FP)	51 (2 VSI + 12 SCI + 5 SVE + 32 FP)
UE	Roumanie	6	185	100 (6 SCI + 94 FP)	85 (6 SCI + 79 FP)

UE	Italie	11	46	15 (6 SCI + 9 SVE)	31 (12 SCI + 7 SVE + 12 FP)
UE	Allemagne	18	79	32 (12 SCI + 12 SVE + 8 FP)	47 (26 SCI + 10 SVE + 11 FP)
UE	Chypre	1	1	0	1 SVE
UE	Luxembourg	1	6	3 SVE	3 SVE
UE	Pologne	2	12	0	12 SCI
UE	Grèce	1	4	0	4 SCI
UE	Hongrie	1	6	1 SVE	5 SCI
UE	Portugal	1	2	1 SCI	1 SCI
UE	Bulgarie	1	2	1 SVE	1 SVE
UE	République Tchèque	1	6	3 SCI	3 SCI
UE	Espagne	1	120	0	120 FP
UE	Belgique	2	8	3 SVE	5 (2 SCI + 3 SVE)
UE	Slovénie	1	2	0	2 SCI
UE - TOTAL	14	48 projets	479 jeunes	159 (28 SCI + 29 SVE + 102 FP)	320 (73 SCI + 25 SVE + 222 FP)
TOTAL	44 pays	/	969 jeunes	339 (98 SCI + 40 SVE + 201 FP)	630 (15 VSI + 170 SCI + 48 SVE + 397 FP)

Attention, le nombre total de projets est supérieur au nombre de projets listés dans ce tableau en raison d'un nombre important de projets multi-pays dans les appels à projets « Jeunesse ».

Annexe 3 : Répartition des projets lauréats par région (AAP Jeunesse I à IV)

Région de France	Collectivités Lauréates	Type de collectivités lauréates	Type de projet	Jeunesse I	Jeunesse II	Jeunesse III	Jeunesse IV
Auvergne-Rhône-Alpes	Savoie	Conseil départemental	FP		X		X
Auvergne-Rhône-Alpes	Chatte	Ville	FP		X		X
Auvergne-Rhône-Alpes	Crolles	Ville	Volontariat/ FP		X	X	
Auvergne-Rhône-Alpes	Grenoble	Ville	Volontariat/FP	X	X	X	X
Auvergne-Rhône-Alpes	Vienne	Ville	Volontariat	X	X	X	
Bourgogne-Franche-Comté	Haute-Saône	Conseil départemental	Volontariat	X			
Bourgogne-Franche-Comté	Dijon	Ville	Volontariat	X			X
Bretagne	Finistère	Conseil départemental	Volontariat			X	
Centre-Val de Loire	Val-de-Loire	Conseil départemental	Volontariat		X		
Grand Est	Strasbourg	Ville	Volontariat	X		X	
Hauts de France	Dunkerque Grand Littoral	Communauté urbaine	Volontariat	X			
Hauts de France	Pas de Calais	Conseil départemental	Volontariat/FP		X		
Hauts de France	Hauts de France	Conseil régional	Volontariat	X			
Hauts de France	Amiens	ville	Volontariat		X		
Hauts de France	Arras	Ville	Volontariat	X		X	
Hauts de France	Lille	Ville	Volontariat	X	X	X	
Hauts de France	Seclin	ville	FP		X		
Ile-de-France	Val de Marne	Conseil départemental	Volontariat		X		
Ile-de-France	Yvelines	Conseil départemental	FP			X	
Ile-de-France	Epinay-sur-Seine	Ville	Volontariat		X		

Ile-de-France	Issy-les-Moulineaux	Ville	Volontariat			X	X
Ile-de-France	Montreuil	Ville	Volontariat				X
Ile-de-France	Saint-Germain-en-Laye	Ville	FP		X		
Normandie	Seine-Maritime	Conseil départemental	Volontariat			X	
Normandie	Normandie	Conseil régional	Volontariat/FP (2 projets)				X / X
Normandie	Hérouville Saint Clair	ville	Volontariat			X	
Normandie	Iffs	ville	FP			X	
Nouvelle-Aquitaine	La Rochelle	Communauté d'agglomération	Volontariat			x	
Nouvelle-Aquitaine	Gironde	Conseil départemental	Volontariat				X
Nouvelle-Aquitaine	Nouvelle Aquitaine	Conseil régional	Volontariat		X	X	X
Nouvelle-Aquitaine	Bordeaux métropole	Métropole	Volontariat/FP		x		
Nouvelle-Aquitaine	Châtelleraut	Ville	Volontariat/FP		X	X	
Occitanie	Aude	Conseil départemental	Volontariat				x
Occitanie	Aveyron	Conseil départemental	Volontariat/FP			x	
Occitanie	Occitanie	conseil régional	FP			X	
Occitanie	Prades-le-Lez	Ville	Volontariat	X			
Pays de Loire	Loire Atlantique	Conseil départemental	Volontariat			X	
Pays de Loire	Arnage	Ville	Volontariat/FP				X
Sud PACA	Durance Lubéron Verdon	Communauté d'agglomération	Volontariat				X
Sud PACA	Les Sorgues du Comtat	Communauté de commune	FP				X
Sud PACA	Bouche du Rhône	Conseil départemental	Volontariat		X		
Sud PACA	Marseille	Ville	Volontariat				X

Annexe 4 : Projets lauréats et mobilités par région française (AAP Jeunesse I à IV)

	Projets dans Jeunesse I	Projets dans Jeunesse II	Projets dans Jeunesse III	Projets dans Jeunesse IV	TOTAL de projets	Total de jeunes en mobilité prévu	Total de jeunes français en mobilité prévu	Total de jeunes étrangers en mobilité en France prévu
Région de France								
Auvergne-Rhône-Alpes	2	5	3	3	13	161	94 (4 VSI + 11 SCI + 79 FP)	67 (8 SCI + 59 FP)
Bourgogne-Franche-Comté	2	0	0	1	3	18	8 (7 SCI + 1 FP)	10 SCI
Bretagne	0	0	1	0	1	14	10 SCI	4 SCI
Centre Val de Loire	0	1	0	0	1	18	9 SCI	9 SCI
Grand-Est	1	0	1	0	2	34	21 SVE	13 SVE
Hauts-de-France	4	4	2	0	10	120	94 (1 VSI + 53 SCI + 18 SVE + 22 FP)	26 (8 SCI + 18 SVE)
Ile-de-France	0	3	2	2	7	23	19 (3 VSI + 6 SCI + 10 FP)	4 SCI
Normandie	0	0	3	2	5	29	24 (1 VSI + 5 SCI + 18 FP)	5 SCI
Nouvelle-Aquitaine	0	3	3	2	8	115	59 (4 VSI + 21 SCI + 34 FP)	56 (26 SCI + 30 FP)
Occitanie	1	0	2	1	4	326	222 (2 VSI + 5 SCI + 215 FP)	104 (4 SCI + 100 FP)
Pays de la Loire	0	0	1	1	2	42	20 (14 SCI + 6 FP)	22 (16 SCI + 6 FP)
Sud-PACA	0	1	0	3	4	69	50 (29 SCI + 9 SVE + 12 FP)	19 (4 SCI + 9 SVE + 6 FP)
TOTAL	10	17	18	15	60	969 jeunes	630 (15 VSI + 170 SCI + 48 SVE + 397 FP)	339 (98 SCI + 40 SVE + 201 FP)

Annexe 5 : Récapitulatif budgétaire (AAP Jeunesse I à IV)

	AAP Jeunesse I (10 projets lauréats, 9 terminés)			Jeunesse II (17 projets lauréats, 12 terminés)			Jeunesse III (19 projets lauréats)	Jeunesse IV (15 projets lauréats)
	Total projets lauréats prévu	Projets terminés prévu	Projets terminés réalisés	Total projets lauréats prévu	Projets terminés prévu	Projets terminés réalisés	Total projets lauréats prévu	Total projets lauréats prévu
Coût total des projets	648 667 €	596 763 €	506 263 €	1 554 301 €	1 109 737 €	1 055 191 €	2 476 131 €	1 349 539 €
Contribution totale partenaires français	429 740 € (66 %)	400 386 €	371 850 € (73 %)	956 522 € (61 %)	637 622 €	628 382 € (60 %)	1 626 087 € (66 %)	821 376 € (61 %)
Contribution totale partenaires étrangers	73 536 € (11 %)	67 968 €	46 196 € (9 %)	150 642 € (10 %)	128 752 €	97 470 € (9 %)	188 132 € (7 %)	89 896 € (7 %)
Cofinancement total du MEAE demandé	145 391 € (23 %)	128 391 €	/	447 137 € (29 %)	343 363 €	/	661 912 € (27 %)	438 267 € (32 %)
Cofinancement total du MEAE accordé	105 217 €	88 217 €	88 217 € (18 %)	431 266 €	329 339 €	329 339 € (31 %)	629 581 €	351 125 €
Effet de levier du cofinancement accordé du MEAE	6,2	6,7	5,7	3,6	3,4	3,2	3,9	3,8

Annexe 6 : Récapitulatif budgétaire détaillé des projets terminés (AAP Jeunesse I et II)

	AAP Jeunesse I (9 terminés sur les 10 lauréats)		AAP Jeunesse II (12 terminés sur les 17 lauréats)	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Coût total projet	596 763 €	506 263 €	1 109 737 €	1 055 191 €
Contribution totale des CTF	337 909 € (57 %)	312 187 € (62 %)	455 001 € (40 %)	458 267 € (43 %)
Contribution totale des CTE	34 351 € (6 %)	22 680 € (4 %)	118 907 € (11 %)	91 227 € (9 %)
Contribution totale des partenaires de la société civile française et étrangères	71 516 € (12 %)	58 583 € (12 %)	77 761 € (7 %)	83 347 € (8 %)
Contribution totale des entreprises	0 €	0 €	6 173 € (1 %)	5 773 € (1 %)
Contribution totale des partenaires de l'AAP et des organismes institutionnels de la mobilité (hors MEAE)	24 596 € (4 %)	24 596 € (5 %)	108 532 € (10 %)	87 238 € (8 %)
Cofinancement total MEAE	128 391 € (21 %)	88 217 € (17 %)	343 363 € (31 %)	329 339 € (31 %)
Coût moyen par jeune (hors contribution des partenaires de l'AAP et du MEAE)	6 812 € (84 jeunes prévus)	6 338 € (76 jeunes partis)	5 687 € (176 jeunes prévus)	6 205 € (156 jeunes partis)
Cofinancement MEAE moyen par jeune	1 528 €	1 161 €	1 951 €	2 111 €

Annexe 7 : Profil des mobilités (AAP Jeunesse I et II)

AAP	Volets	CTF cheffe de file	CTE partenaires	Jeunes français en mobilité		Jeunes étrangers en mobilité		Jeunes français et étrangers en mobilité	
				Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Jeunesse I	Volontariat	Arras	Limonade (Haïti)	1 SCI	1 SCI	1 SCI	1 SCI	2 SCI	2 SCI
Jeunesse I	Volontariat	CD Haute-Saône	Etat du Veracruz, San Rafael (Mexique)	1 FP	1 FP	1 SCI	1 SCI	1 SCI, 1 FP	1 SCI, 1 FP
Jeunesse I	Volontariat	Dunkerque Grand Littoral	Bizerte (Tunisie)	2 SCI	<i>Projet en cours</i>	2 SCI	<i>Projet en cours</i>	4 SCI	<i>Projet en cours</i>
Jeunesse I	Volontariat	Dijon	Cluj-Napoca (Roumanie), Reggio Emilia (Italie)	3 SCI	3 SCI	3 SCI	3 SCI	6 SCI	6 SCI
Jeunesse I	Volontariat	Lille	Saint-Louis (Sénégal)	1 VSI	1 VSI	1 SCI	1 SCI	1 VSI, 1 SCI	1 VSI, 1 SCI
Jeunesse I	Volontariat	Strasbourg	Raïon de Darnitsa (Ukraine), Communauté urbaine de Fès (Maroc), Koutaïssi (Géorgie), Rovereto (Italie), Stuttgart (Allemagne), Varna (Bulgarie)	17 SVE	14 SVE	7 SVE	6 SVE	24 SVE	20 SVE
Jeunesse I	Volontariat	CR Hauts de France	Land du Rhénanie Nord-Westphalie (Allemagne), Voïvodie de Silésie (Pologne), Etat du Minas Gerais Brésil), Région Analanjirofo (Madagascar)	40 SCI	36 SCI	0	0	40 SCI	36 SCI
Jeunesse I	Volontariat	Grenoble	Sfax (Tunisie)	1 SCI	1 SCI	1 SCI	1 SCI	2 SCI	2 SCI
Jeunesse I	Volontariat	Vienne	Goris, Préfecture du Guegharkunik, Sevan (Arménie)	1 VSI, 2 SCI	1 VSI, 2 SCI	0	0	1 VSI, 2 SCI	1 VSI, 2 SCI
Jeunesse I	Volontariat	Prades-le-Lez	Akpro-Missérété (Bénin)	2 SCI	2 SCI	1 SCI	1 SCI	3 SCI	3 SCI
Jeunesse I - TOTAL				71 (2 VSI, 51 SCI, 17 SVE, 1 FP)	62 (2 VSI, 45 SCI, 14 SVE, 1 FP)	17 (10 SCI, 7 SVE)	14 (8 SCI, 6 SVE)	88 (2 VSI, 61 SCI, 24 SVE, 1 FP)	76 (2 VSI, 53 SCI, 20 SVE, 1 FP)
Jeunesse II	Formation professionnelle	Chatte	Zivinice (Bosnie-Herzégovine)	7 FP	6 FP	0	0	7 FP	6 FP
Jeunesse II	Formation professionnelle	Saint-Germain-en-Laye	Waldkraiburg, Aschaffenburg (Allemagne)	4 FP	3 FP	0	0	4 FP	3 FP
Jeunesse II	Formation professionnelle	Seclin	Méguet (Burkina Faso)	10 FP	<i>Projet en cours</i>	0	0	10 FP	<i>Projet en cours</i>
Jeunesse II	Formation professionnelle	CD Savoie	Dessalines (Haïti), Conseil départemental d'Arges (Roumanie), Conseil départemental de Bignona (Sénégal)	22 FP	18 FP	28 FP	35 FP	50 FP	53 FP

Jeunesse II	Volontariat/FP	Crolles	Zapatoca (Colombie)	1 SCI, 20 FP	1 SCI, 20 FP	1 SCI	1 SCI	2 SCI, 20 FP	2 SCI, 20 FP
Jeunesse II	Volontariat/FP	Grenoble	Ouagadougou (Burkina Faso)	1 VSI	1 VSI	1 SCI	1 SCI	1 VSI, 1 SCI	1 VSI, 1 SCI
Jeunesse II	Volontariat/FP	Bordeaux métropole	Communauté urbaine de Douala (Cameroun)	1 VSI	1 VSI	2 FP	2 FP	1 VSI, 2 FP	1 VSI, 2 FP
Jeunesse II	Volontariat/FP	CD Pas de Calais	Keshilli i Qarkut Vlorë (Albanie), Province de Lecce, Provincia Reggio de Calabria (Italie), Région of Ionian Island (Grèce), Province West-Vlaanderen (Belgique)	10 SCI, 12 FP	<i>Projet en cours</i>	0	0	10 SCI, 12 FP	<i>Projet en cours</i>
Jeunesse II	Volontariat	Amiens	Dortmund (Allemagne)	3 SVE	1 SVE	3 SVE	2 SVE	6 SVE	3 SVE
Jeunesse II	Volontariat	CD des Bouches-du-Rhône	Haïfa (Israël), Etchmiadzine (Arménie), Pecs (Hongrie), Gênes (Italie), Singen (Allemagne)	25 SCI	25 SCI	5 SVE	5 SVE	25 SCI, 5 SVE	25 SCI, 5 SVE
Jeunesse II	Volontariat	CD Val de Marne	Comité populaire de la province de Yen Bai (Vietnam)	1 VSI	1 VSI	0	0	1 VSI	1 VSI
Jeunesse II	Volontariat	Châtelleraut	Kaya (Burkina Faso)	1 SCI	<i>Projet en cours</i>	1 SCI	<i>Projet en cours</i>	2 SCI	<i>Projet en cours</i>
Jeunesse II	Volontariat	CR Centre-Val de Loire	Land de Saxe-Anhalt (Allemagne), Région de Pardubice (République Tchèque), Région de Fès-Meknes (Maroc)	9 SCI	8 SCI	9 SCI	8 SCI	18 SCI	16 SCI
Jeunesse II	Volontariat	CR Nouvelle Aquitaine	Département de Diourbel, Diofor (Sénégal), Conseil régional du plateau Central (Burkina Faso), Région Itasy (Madagascar), Région Marrakech-Safi (Maroc), Département de Galati (Roumanie)	6 SCI	6 SCI	6 SCI	6 SCI	12 SCI	12 SCI
Jeunesse II	Volontariat	Epinay-sur-Seine	Assemblée populaire communale de Tichy (Algérie)	1 SCI	<i>Projet en cours</i>	0	0	1 SCI	<i>Projet en cours</i>
Jeunesse II	Volontariat	Lille	Turin (Italie), Esch-sur-Alzette (Luxembourg), Naplouse (Territoires palestiniens), Liège (Belgique), Dortmund (Allemagne)	15 SVE	<i>Projet en cours</i>	15 SVE	<i>Projet en cours</i>	30 SVE	<i>Projet en cours</i>
Jeunesse II	Volontariat	Vienne	Mairie de Goris (Arménie), Piotrkow Tribunalaki (Pologne), Udine (Slovénie)	6 SCI	5 SCI	0	0	6 SCI	5 SCI
Jeunesse II – TOTAL				155 (3 VSI, 59 SCI, 18 SVE, 75 FP)	96 (3 VSI, 45 SCI, 1 SVE, 47 FP)	71 (18 SCI, 23 SVE, 30 FP)	60 (16 SCI, 7 SVE, 37 FP)	226 (3 VSI, 77 SCI, 41 SVE, 105 FP)	156 (3 VSI, 61 SCI, 8 SVE, 84 FP)
Jeunesse I & II – TOTAL				226 (5 VSI, 110 SCI, 35 SVE, 110 FP)	158 (5 VSI, 90 SCI, 15 SVE, 110 FP)	88 (28 SCI, 30 SVE, 30 FP)	74 (24 SCI, 13 SVE, 37 FP)	314 (5 VSI, 138 SCI, 65 SVE, 110 FP)	232 (5 VSI, 114 SCI, 28 SVE, 110 FP)

	SVE, 76 FP)	SVE, 48 FP)	FP)	FP)	SVE, 106 FP)	SVE, 85 FP)
--	----------------	----------------	-----	-----	-----------------	----------------

Annexe 8 : Récapitulatif des projets lauréats incluant les priorités du MEAE (AAP Jeunesse I et II)

AAP	régions	CTF	CTE	ECSI	JAMO	Egalité Femme/Hommes	Réciprocité	Participation des entreprises
Jeunesse I	Hauts de France	Arras	Limonade (Haïti)	X			X	
Jeunesse I	Bourgogne-Franche-Comté	CD Haute-Saône	Etat du Veracruz, San Rafael (Mexique)	X			X	
Jeunesse I	Hauts de France	Dunkerque Grand Littoral	Bizerte (Tunisie)	X	X		X	
Jeunesse I	Bourgogne-Franche-Comté	Dijon	Cluj-Napoca (Roumanie), Reggio Emilia (Italie)	X	X		X	X
Jeunesse I	Hauts de France	Lille	Saint-Louis (Sénégal)	X		X	X	
Jeunesse I	Grand Est	Strasbourg	Raïon de Darnitsa (Ukraine), Communauté urbaine de Fès (Maroc), Koutaïssi (Géorgie), Rovereto (Italie), Stuttgart (Allemagne), Varna (Bulgarie)	X	X	X	X	
Jeunesse I	Hauts de France	CR Hauts de France	Land du Rhénanie Nord-Westphalie (Allemagne), Voïvodie de Silésie (Pologne), Etat du Minas Gerais Brésil), Région Analanjirofo (Madagascar)		X	X		
Jeunesse I	Auvergne-Rhône-Alpes	Grenoble	Sfax (Tunisie)	X		X	X	
Jeunesse I	Auvergne-Rhône-Alpes	Vienne	Goris, Préfecture du Guegharkunik, Sevan (Arménie)	X		X		X
Jeunesse I	Occitanie	Prades-le-Lez	Akpro-Missérété (Bénin)	X	X	X	X	
Jeunesse II	Auvergne-Rhône-Alpes	Chatte	Zivinice (Bosnie-Herzégovine)			X		X
Jeunesse II	Ile-de-France	Saint-Germain-en-Laye	Waldkraiburg, Aschaffenburg (Allemagne)	X	X	X		X
Jeunesse II	Hauts de France	Seclin	Méguet (Burkina Faso)			X		

Jeunesse II	Auvergne-Rhône-Alpes	CD Savoie	Dessalines (Haïti), Conseil départemental d'Arges (Roumanie), Conseil départemental de Bignona (Sénégal)	X	X	X	X	
Jeunesse II	Auvergne-Rhône-Alpes	Crolles	Zapatoca (Colombie)	X			X	
Jeunesse II	Auvergne-Rhône-Alpes	Grenoble	Ouagadougou (Burkina Faso)	X		X	X	X
Jeunesse II	Nouvelle Aquitaine	Bordeaux métropole	Communauté urbaine de Douala (Cameroun)			X	X	X
Jeunesse II	Hauts de France	CD Pas de Calais	Keshilli i Qarkut Vlorë (Albanie), Province de Lecce, Provincia Reggio de Calabria (Italie), Région of Ionian Island (Grèce), Province West-Vlaanderen (Belgique)	X	X			X
Jeunesse II	Hauts de France	Amiens	Dortmund (Allemagne)	X	X		X	
Jeunesse II	Sud	CD des Bouches-du-Rhône	Haïfa (Israël), Etchmiadzine (Arménie), Pecs (Hongrie), Gênes (Italie), Singen (Allemagne)	X	X	X	X	X
Jeunesse II	Ile-de-France	CD Val de Marne	Comité populaire de la province de Yen Bai (Vietnam)			X		
Jeunesse II	Nouvelle Aquitaine	Châtelleraut	Kaya (Burkina Faso)	X	X	X	X	
Jeunesse II	Centre-Val de Loire	CR Centre-Val de Loire	Land de Saxe-Anhalt (Allemagne), Région de Pardubice (République Tchèque), Région de Fès-Meknes (Maroc)	X	X	X	X	
Jeunesse II	Nouvelle Aquitaine	CR Nouvelle Aquitaine	Département de Diourbel, Diofor (Sénégal), Conseil régional du plateau Central (Burkina Faso), Région Itasy (Madagascar), Région Marrakech-Safi (Maroc), Département de Galati (Roumanie)	X	X	X	X	
Jeunesse II	Ile-de-France	Epinay-sur-Seine	Assemblée populaire communale de Tichy (Algérie)	X				
Jeunesse II	Hauts de France	Lille	Turin (Italie), Esch-sur-Alzette (Luxembourg), Naplouse (Territoires palestiniens), Liège (Belgique), Dortmund (Allemagne)	X	X	X	X	
Jeunesse II	Auvergne-Rhône-Alpes	Vienne	Mairie de Goris (Arménie), Piotrkow Tribunalski (Pologne), Udine (Slovénie)	X	X			

TOTAL	27 projets	22	15	18	18	8
-------	------------	----	----	----	----	---